

Le développement durable , nouvelle façon d'appréhender le monde.

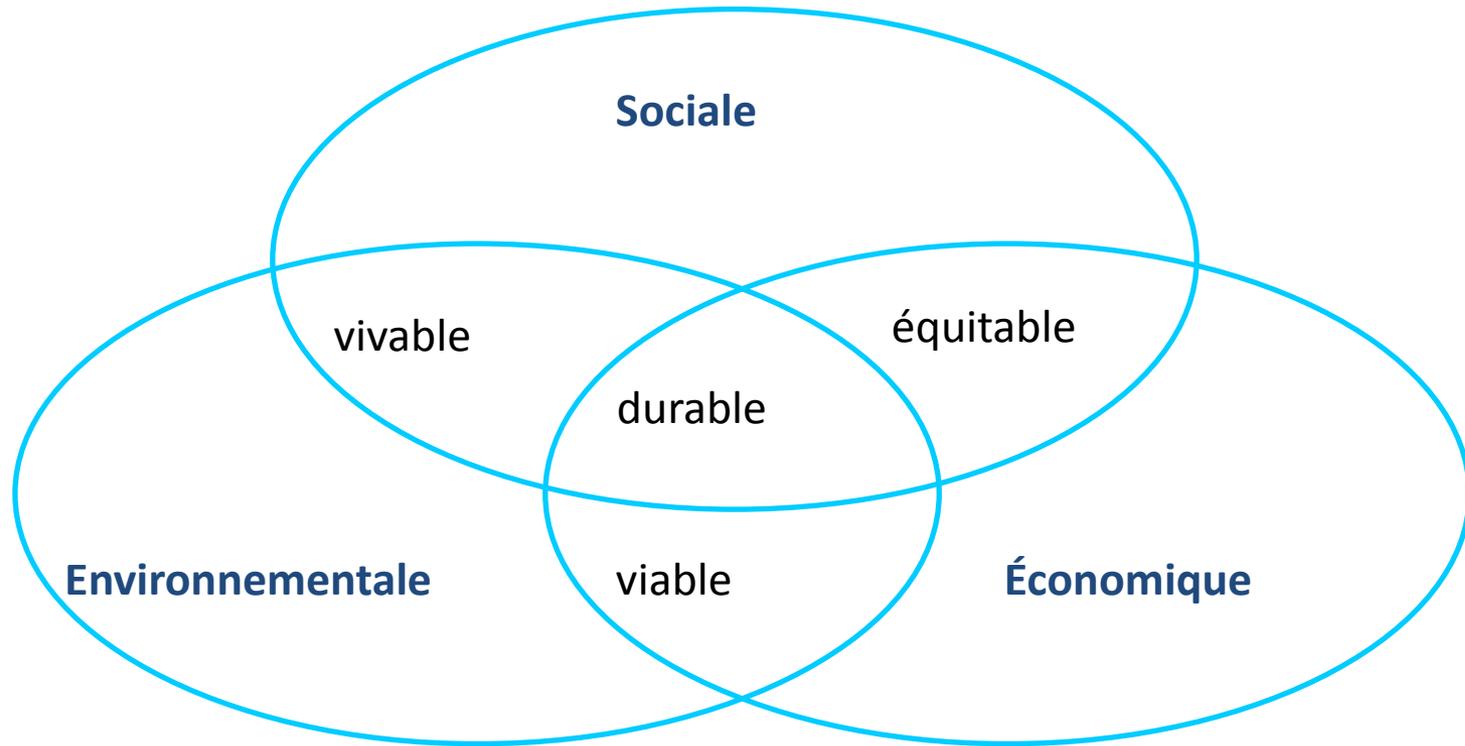
**Entre acceptation, controverses et
opérationnalité**

Y. VEYRET
Professeur émérite
Université Paris Nanterre

26 septembre 2017
RENNES, ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Définition du développement durable

dimension culturelle, politique



«Il s'agit du développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » Rapport Brundtland 1987

Le DD : un monde nouveau ?

Le DD unanimement accepté, comment ne pas adhérer aux objectifs du DD?

Le DD est-il un remède absolu, la réponse à toutes les grandes questions d'aujourd'hui écologiques, économiques ou sociales ?

Le DD, une « nouvelle religion » ? S. Latouche

Le caractère hégémonique du développement durable se perçoit à la façon dont il est posé comme une référence "sacrée", une "nouvelle religion" (S. Latouche).

Le DD une vision du monde ? Mais rarement mise en débat.

Le développement peut-il être durable ?

D'où vient le Développement durable ? Une longue histoire

Double courant : **L'économie** : les inquiétudes pour les ressources trop sollicitées (depuis Malthus XVIII ème siècle, jusqu'au Club de Rome 1968 et « Halte à la croissance »)

L'écologie : la nécessité de protéger la nature, la faune et la flore (XIXème siècle aux Etats Unis puis en Europe) contre les effets de l'industrialisation de l'urbanisation. Une croissance infinie dans un monde fini est impossible.

Une naissance récente, le rapport Brundtland

- 1972 Conférence de Stockholm , l'écodéveloppement
- 1987 Rapport Brundtland préparatoire de la Conférence de Rio ou « Sommet de la terre ». Le terme de développement durable ou soutenable, déjà utilisé par les écologistes anglais peu de temps avant, est employé
- 1992 Diffusion du terme « développement durable » à Rio par les ONG de protection de la nature (agenda 21)

Première partie

Le développement durable : des controverses, des questions plus que des réponses

- La nature
- L'économie
- Le social

Composante « environnement » du DD

- Le DD synonyme d'environnement ou d'écologie
- Le poids majeur des questions environnementales dans l'analyse du DD.

Les thématiques majeures du DD à Rio échelle globale, « les biens communs de l'humanité »

- **Climat** Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) .
- **Biodiversité**; Convention sur la diversité biologique CDB
- Convention sur la lutte contre la **désertification**
- Déclaration sur la **déforestation**
- chapitre 18 de l'Agenda 21 du Sommet de Rio : "**Protection des ressources en eau douce et de leur qualité** : application d'approches intégrées de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau "
« Biens communs »

Les discours : dégradation de l'environnement : pays riches, pays pauvres (1)

- Les pays riches : industrialisation, urbanisation...
dégradation de l'environnement
- Les pays pauvres : la pauvreté facteur de dégradation des
ressources naturelles... On a pourtant longtemps
considéré que les communautés indigènes et locales
géraient bien la nature avec des modes traditionnels,
discours idéalisant qui érige ces sociétés en
préservatrices de la nature !
- Les inégalités sociales responsables de la dégradation de
l'environnement.

Les discours : dégradation de l'environnement, science et progrès technique (2)

Progrès technique : source de tous les maux de l'environnement ou solution pour les dépasser ?

- *Dégradation de l'environnement considérée comme la contrepartie inévitable du progrès technique.
- *Pour faire face à ces dégradations, il suffirait pour certains de développer la recherche scientifique et technique afin d'inventer des objets ou des pratiques compatibles avec la protection de l'environnement.

Discours : dégradation de l'environnement et population (3)

- La dégradation de l'environnement est dans bien des cas associée avec la démographie, la « bombe P » (1968, P. Erlich). Approche malthusienne.
- Certes forte croissance démographique au cours du XXe siècle. Décélération aujourd'hui.
- « Afin de stabiliser la population mondiale, nous devons éliminer 350.000 personnes par jour. C'est une chose horrible à dire, mais il est tout aussi mauvais de ne pas le dire » Le commandant Cousteau (1991) (et bien d'autres chercheurs américains notamment)

Questions autour de la nature

- Les mots employés : équilibre, nature naturelle, Wilderness, forêt primaire, forêt vierge ...
- Place de l'homme dans la nature ?
- Dynamique et perturbation de/ et dans la nature, fixisme et déterminisme
- La perception de la nature, un construit social et culturel et non une donnée
- Quels usages de la nature ? Au profit de qui ?

Quelle nature, la « nature vierge » ?

Comment envisager la « *Wilderness* », la nature que l'on voudrait sans actions anthropiques, « sauvage, vierge », la forêt « primaire » ?

L'anthropisation de la planète et les modifications, transformations, dégradations sont partout et mettent en question la nature « vierge », la forêt « primaire »...

Co-construction nature/homme, hybridation difficile à analyser certes

Nature et sociétés: un hybride

La nature idyllique, voire sacrée

- Pour certains philosophes, la nature est idyllique, « la mère nature », le lieu où l'on se ressource. J. J. Rousseau, les mouvements romantiques allemands
- Analyse marquée par le Protestantisme, renvoie à la pureté originelle, à la nature, symbole du paradis, du Jardin d'Eden... et à la déchéance de la condition humaine. Cf. Etats-Unis dès le XVIIIème (à l'origine de la création des parcs). Pour les pionniers puritains l'idéal de la société du Nouveau Monde : *une communauté spirituelle de vie en communion avec la nature, « création divine » (par opposition à l'urbanisation et l'industrialisation d'alors)*
- Les sociétés occidentales ont conquis dominé, exploité la nature.

Nature et homme, place de l'homme dans la nature

- Selon Hans Jonas (1903-1993), historien et philosophe (auteur du principe de responsabilité), « la nature ne pouvait prendre de plus grand risque qu'en laissant naître l'homme », créateur de la science, elle-même perçue comme la « barbarie » de notre temps. Dans ces conditions, la solution ne peut être que la sanctuarisation de la nature.
- Pour Philippe Descola (2007) anthropologue de la nature, nature et culture se rejoignent, co-construction

La nature, objet hybride

- Toute la nature est depuis longtemps anthropisée, selon une ampleur certes variable.
- Analyser la nature c'est donc analyser un objet transformé, modifiée par les sociétés (cf invention du feu il y a 800 000 ans)! Un objet hybride

La nature, le fixisme et l'écologie des perturbations

- La nature évolue sans cesse, cette évolution concerne les composantes des écosystèmes qui évoluent selon des temporalités variables et l'écosystème lui-même
- Les perturbations de diverses natures sont des facteurs de l'évolution. Pas de fixisme comme cela était le cas dans l'analyse de l'écologie des années 1970 (cf. ouvrage de Duvigneaud, « la synthèse écologique »)(cf. C. et R. Larrère)

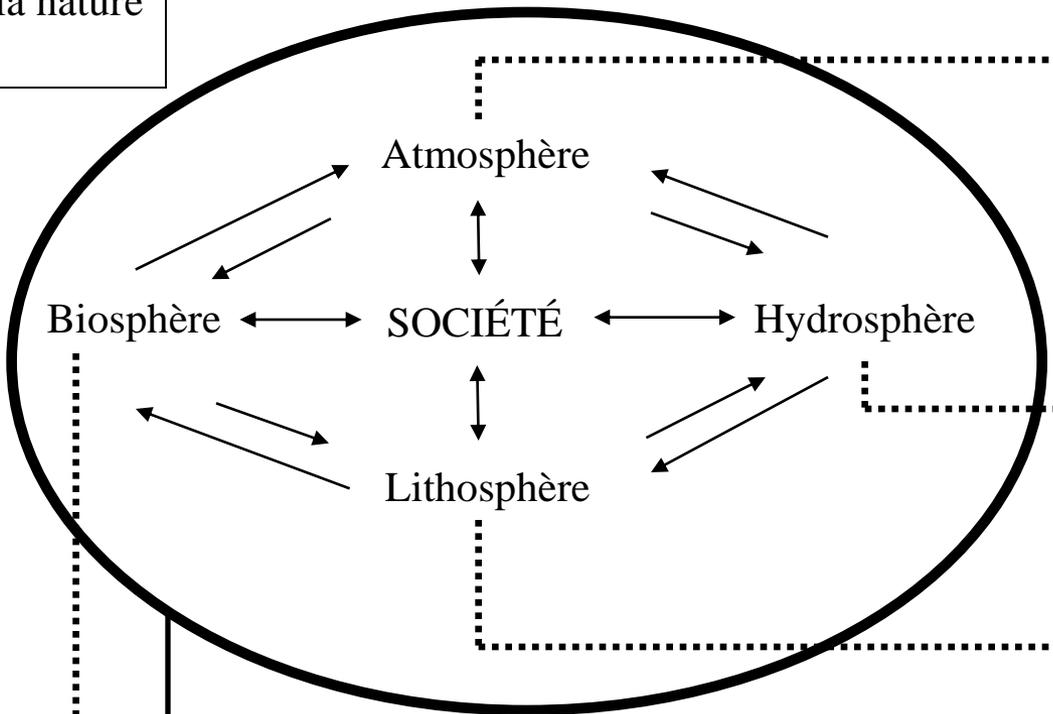
L'environnement : définition

Dynamiques et aspects temporels

Des temps de la nature
Héritages

Des temps
des sociétés

Des temps
hybrides



Climats, temps forts,
rythmes d'évolution.
Crises.

Ressources renouvelables,
non renouvelables.
Répartition spatiale.
Temps forts-Crise
patrimoine

Ressources
Stabilité-instabilité
Réversibilité-irréversibilité
Résilience-Patrimoine

Ressources renouvelables,
non renouvelables
Biodiversité-Réversibilité
Résilience

→ **GÉOSYSTÈME:** temps, rythmes, ruptures
bifurcation, crise, résilience

Pas de point zéro

- L'analyse fixiste encore trop souvent présente dans les discours : fixer un trait de côte, empêcher toutes modifications de la biodiversité, des paysages... (écologie des perturbations prévaut désormais, cf R. et C. Larrère)
- Pas de point zéro, l'idéal à retrouver. cf. Quaternaire, Holocène, Petit Age glaciaire....

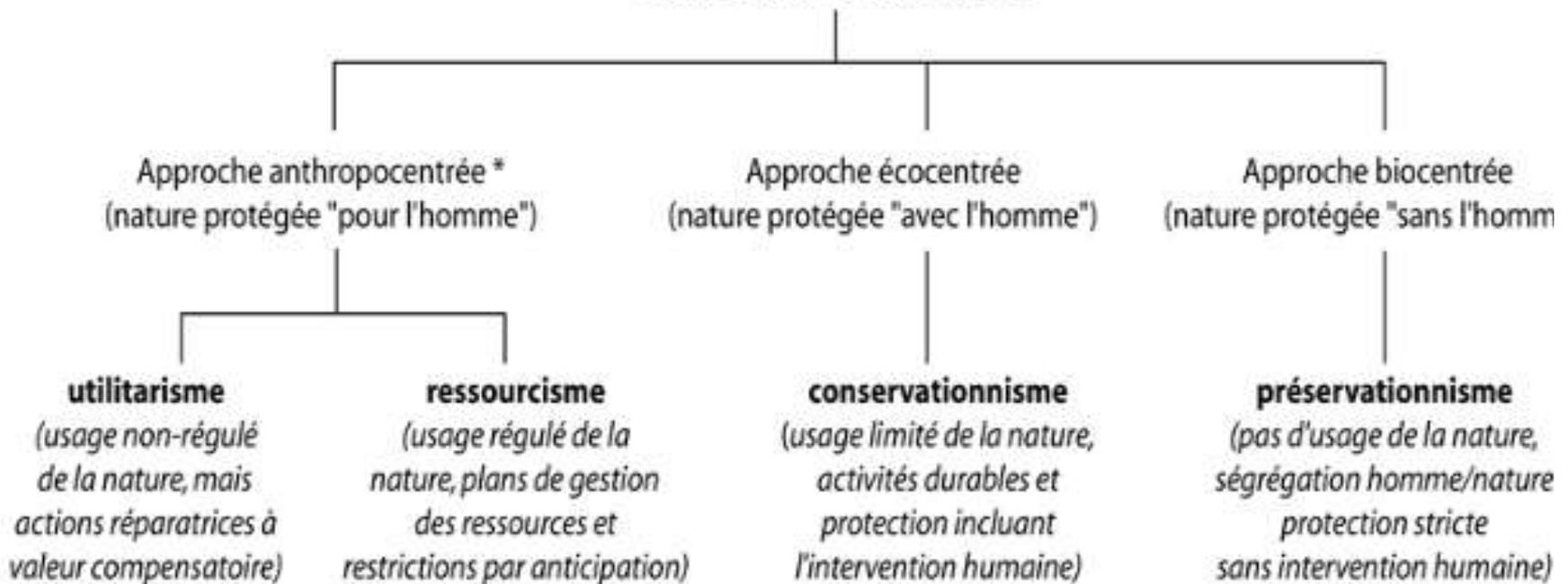
Comment vivre dans la nature ?

Faut-il protéger la nature?

Pour qui ? Dans quel but?

- Faut-il la soustraire à toute action humaine ? Peut-on l'utiliser ? Avec quelle intensité ?
- Des différentes réponses données à ces questions dépendent des modes de gestion des espaces de nature, «conservationnisme» ou « protectionnisme » notamment.

PROTECTION DE LA NATURE



Mill et Bentham
utilitarisme
théorie éthique,
Ce qui est «utile»
est bon . L'utilité
peut être
déterminée
d'une manière
Rationnelle.

Gifford Pinchot
(1865-1946),
premier chef du
service forestier
fédéral créé en 1905,
protection des
milieux naturels avec
renouvellement des
écosystèmes.

Aldo Leopold
un
« état d'harmonie
entre l'homme
et la nature ».

Muir 1838-1914
Thoreau 1817-1867
le Sierra Club 1895
deep ecology, groupes
d'action violente
comme Earth First ou
Earth Liberation Front

* d'autres variantes sont possibles, selon que l'utilité de la nature pour l'homme est estimée étroitement sur les seules bases économiques permettant le maintien de la fourniture en ressources naturelles pour la production, ou inclut plus largement les conditions sociales du bien-être liées à la nature (ex: esthétique, paysages).

Quelle gestion de la nature ?

Les usages des espaces naturels : exclusivement envisagés en termes de pression anthropique, de capacité de charge, rarement dans leurs dimension positives . (cf tourbières...)

Les utilisateurs sont perçus quasi systématiquement comme ceux qui dégradent, détruisent les écosystèmes.

L'objectif est de limiter au maximum les interactions homme/nature : **politique de protection**

La protection pour qui ? Comment ?

Exemples américains XIXe siècle

La logique de conquête territoriale a sous-tendu les politiques de protection nord-américaines, et notamment la création des parcs nationaux aux États-Unis et au Canada

Yellowstone, 1872 s'est constitué en négligeant les droits d'usage des Indiens Crow, premiers occupants de la région. La création des espaces protégés s'est ainsi accompagnée d'une éviction progressive, parfois violente, des populations (cf. les Western!)

Protéger la belle nature mais détruire les populations autochtones! Et cela au nom du divin bien souvent!

Conservation, protection de la nature, limites

- La conservation de la nature, les parcs, réserves plus de 10% du territoire africain.
- Déguerpissement des populations
- La conservation : un processus du Nord pour le Sud, souvent imposé et aux résultats bien discutables
- Actions souvent discutables des ONG (associations avec les grandes firmes ...)

Aires protégées

Plusieurs catégories (classement UICN)

Elles véhiculent des représentations de la « nature sauvage » directement héritées de la période coloniale caractérisée alors par une appropriation de la grande faune sauvage par les occidentaux dans des réserves de chasse (cf. les projets de parcs français dès 1910 au profit du club alpin français et de l'automobile club, soit des clubs de privilégiés) .

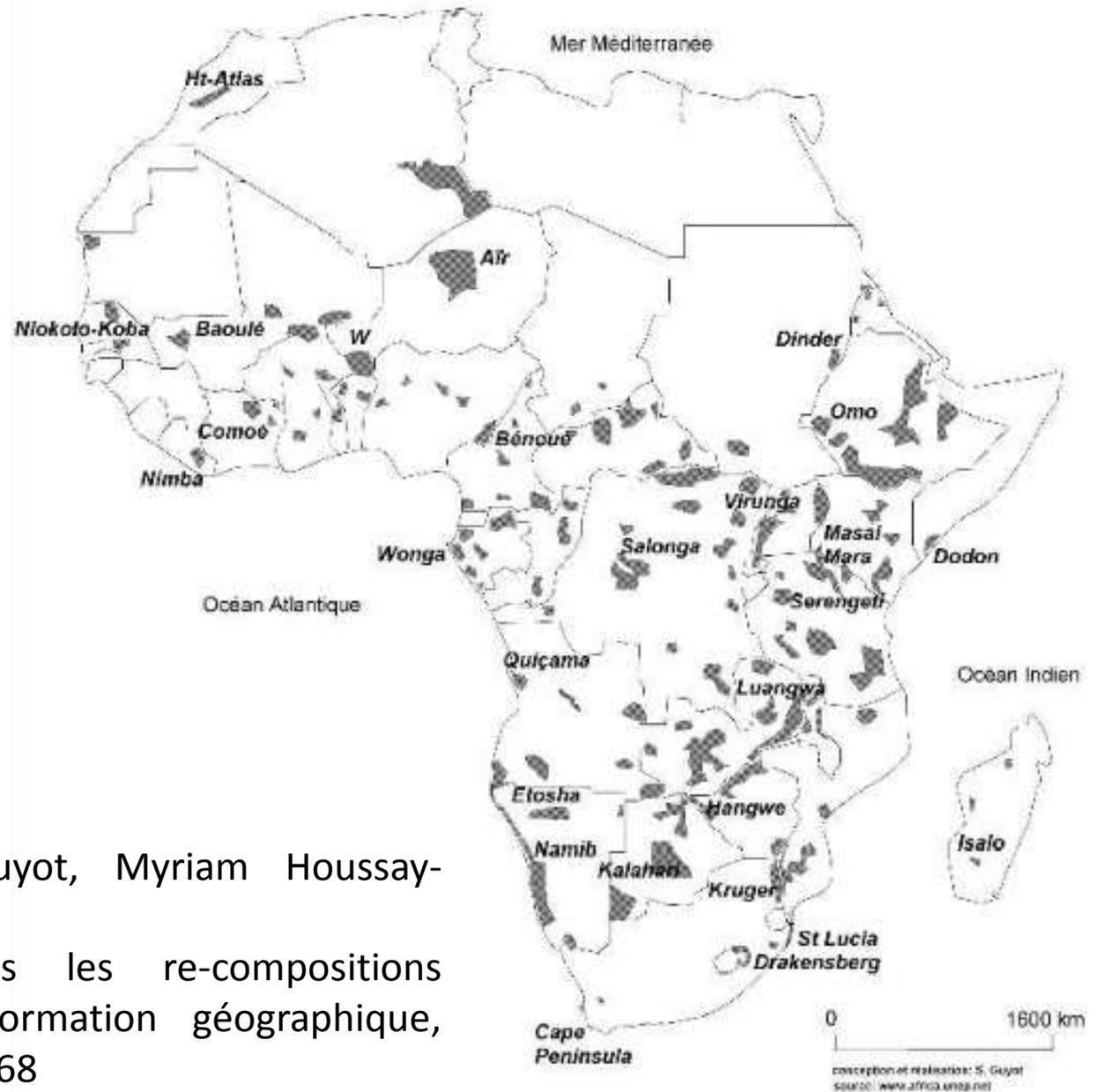
Constat d'échec de la protection et de la « mise sous cloche »

Dans les années 1970, l'impact négatif des aires protégées sur **les populations locales** est dénoncé :
dépossession de terres de manière autoritaire,
« population déguerpie »

Processus d'**exclusion** généré par ces espaces clos où la valorisation des ressources naturelles est interdite (cf thèse d'Aurélie Binot 2010).

Les parcs : **« des espaces riches en biodiversité au milieu d'espaces où sévit la faim ! »**

Parcs et réserves en Afrique

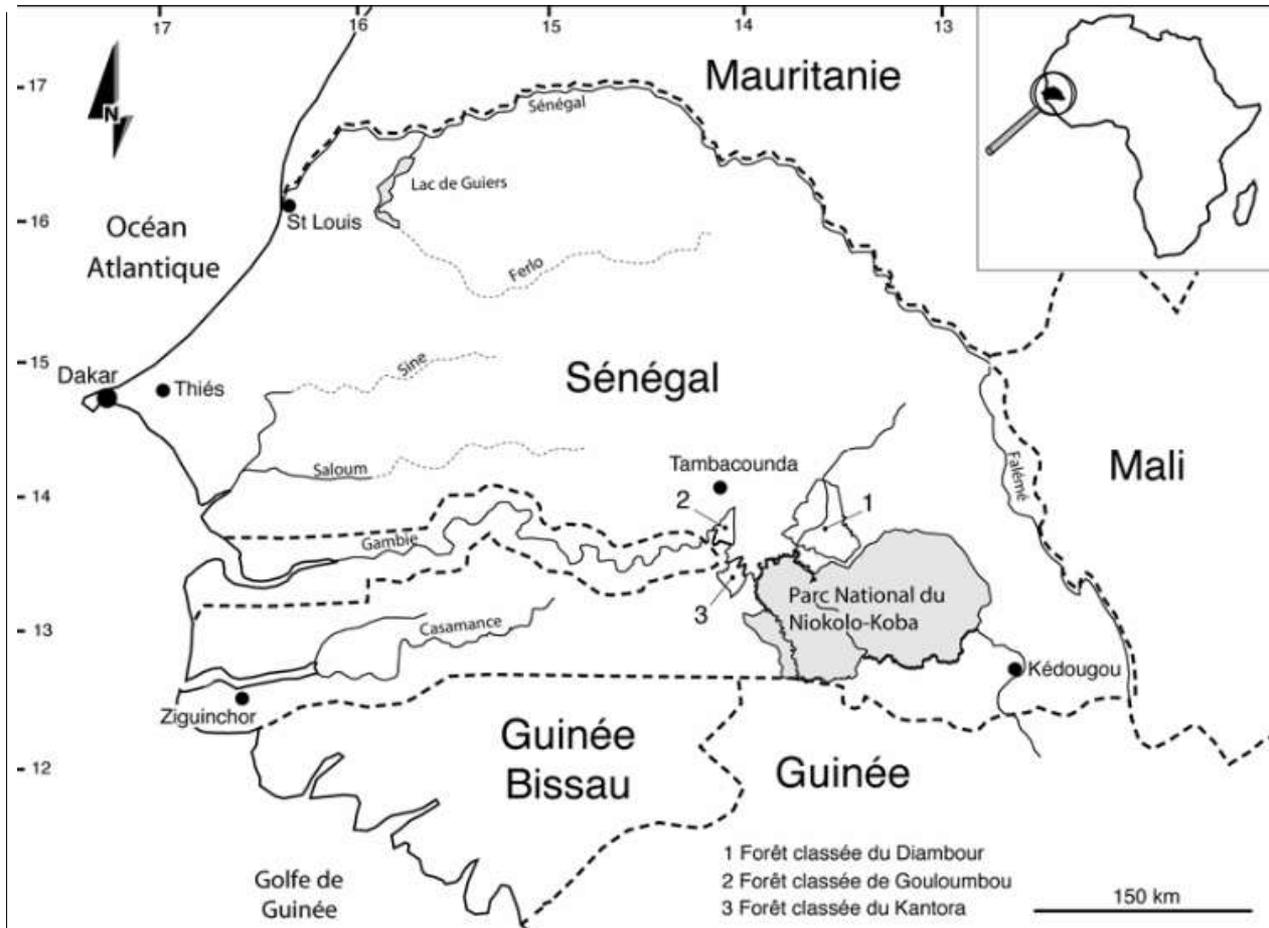


Frederic Giraut, Sylvain Guyot, Myriam Houssay-Holzschuch.

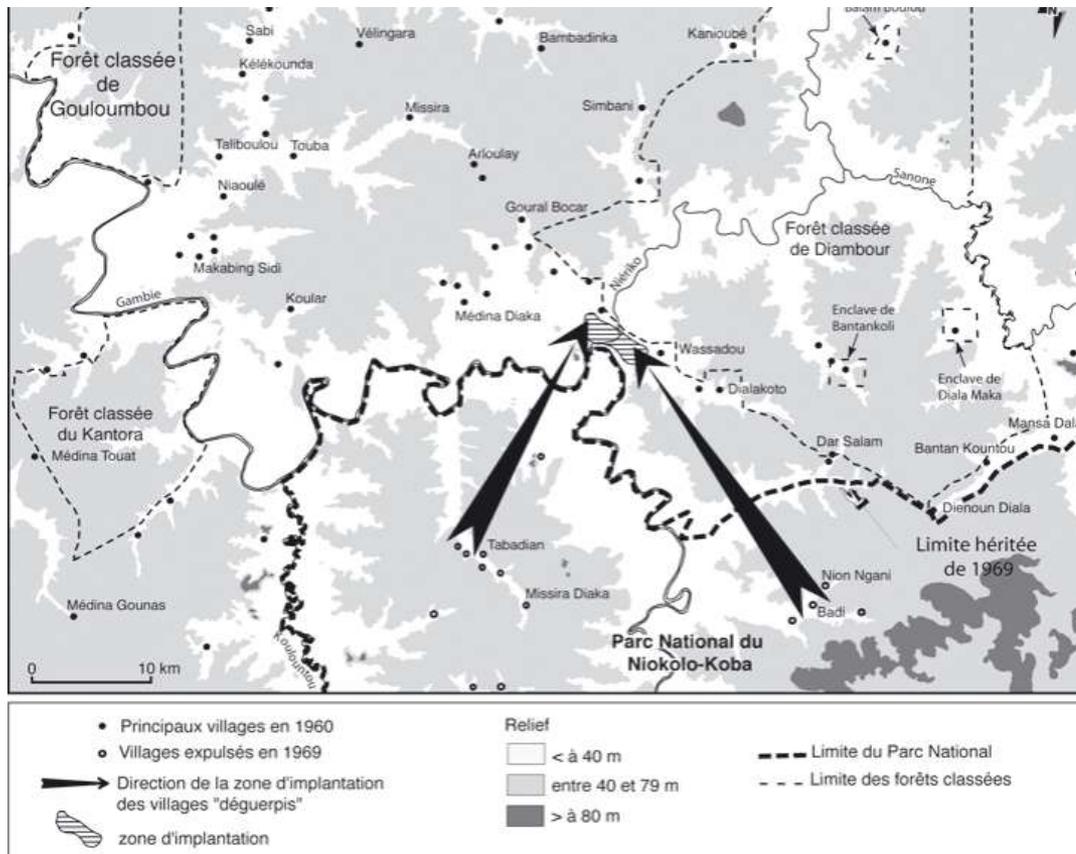
Les aires protégées dans les re-compositions territoriales africaines. L'information géographique, Armand Colin, 2004, pp.340-368

Principaux parcs et réserves d'Afrique

Le parc national de Niokolo Koba au Sénégal



Créé le 19 août 1954 Niokolo Koba couvre alors une surface de 260 000 hectares.



En 1969, le Parc National occupe une superficie de 913 000 hectares. Au cours de cette dernière extension, les villageois de Badi, Tabadian, Soukouta, Nionghany et Damantan sont expulsés à la périphérie nord-est du parc

Même situation au Québec

Créé en 1970 le parc de Forillon en Gaspésie a été précédée par la fermeture de villages et le déplacement par l'expropriation de 225 familles qui résidaient dans les limites du secteur proposé.

Les maisons furent démolies et/ou brûlées, souvent en présence de leurs propriétaires qui les avaient habitées pendant des décennies.



La communauté environnementale pour la protection

- Les textes officiels émanant de l'ONU établissent une « **communauté environnementale** » composée d'acteurs institutionnels, de gestionnaires et de scientifiques, d'ONG et qui impose sa légitimité aux « communautés locales » et aux états pour gérer les espaces protégés.
- Bilan : décalage avec les acteurs locaux peu sollicités (cf. Madagascar, travaux de Sophie Moreau)
- Néocolonialisme environnementaliste, ou « colonialisme vert »

Aspects négatifs de la protection

- Profit dans bien des cas pour les riches touristes et pour l'opinion publique du nord.
- Influence accrue de certains pays riches dans les pays pauvres (USA à Madagascar). Faible intégration des paysans et plus largement des populations
- Rôle majeur des ONG (WWF, CI conservation internationale..) parfois discutable.

Marchandisation de la nature (1)

En termes économiques que penser de la marchandisation de la nature ? De la monétarisation des biens naturels ? Des services écologiques ?

Donner un prix, privatiser pour éviter le gaspillage ? (Hardin « La tragédie des communs ») passage d'une forme publique non marchande de l'offre de biens et services naturels à une forme privée et marchande.

Marchandisation de la nature (2)

Les réglementations de l'OMC (organisation mondiale du commerce) permettent aux firmes privées de s'assurer un **accès légal et exclusif** à des organismes naturels (brevetabilité du vivant), à des semences issues de transmissions traditionnelles ainsi qu'aux connaissances qui ont été accumulées durant des siècles par populations indigènes.

Propriété intellectuelle et convention sur la biodiversité

L'Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle établi dans le cadre de l'OMC, qui institue et généralise les droits de propriété sur le vivant à l'échelle du monde, (*ADPIC, Agreement on Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights*) est en contradiction avec les préconisations **de la Convention sur la biodiversité** qui reconnaît les droits **collectifs** des communautés sur cette même ressource.

Brevetabilité du vivant ou « biopiraterie »?

Les pays riches (en termes financiers, techniques et scientifiques) effectuent des recherches dans les pays du sud et déposent des brevets.

Ces pays s'approprient grâce aux brevets notamment, les ressources biologiques du Sud, formes de « biopiraterie » ou de pillage des ressources évoquant des pratiques néocolonialistes (importance pour la pharmacie...).

Marché et DD

Selon les tenants de l'économie libérale, le marché régule et permet les échanges, il suffit pour cela de donner un prix aux ressources naturelles, ainsi qu'aux services fournis par les écosystèmes (cf. le juge américain a pratiqué ainsi pour dédommager les victimes de l'Amoco Cadiz qui a fait naufrage en 1978 devant les côtes de Bretagne).

Exemple de l'eau: principes de Dublin , privatisation, marchandisation 1992

- *principe n°1*

L'eau douce est une ressource limitée et vulnérable, indispensable à la vie, au développement et à l'environnement.

- *principe n°2*

La gestion de l'eau implique une **approche participative** associant usagers, planificateurs et décideurs, elle nécessite d'éduquer à l'importance de l'eau, les décisionnaires comme le grand public.

- *principe n°4*

Pour ses différents usages, souvent concurrents, **l'eau a une valeur économique**. La non reconnaissance par le passé de la valeur économique de l'eau a conduit à des gaspillages. **Gérer l'eau comme un bien économique** est un bon moyen pour obtenir un usage efficient et équitable, et pour encourager la conservation et la protection de la ressource.

Eau, un bien commun?

- En réalité, privatisation de l'eau
- Rôle des sociétés privées (Veolia...)
- Raccordement des quartiers qui peuvent payer l'eau
- Raccordement des villes au détriment des campagnes
- Accroissement des inégalités

Financements de la nature pour services rendus(lutte contre le changement climatique)

****MDP Objectifs du Mécanisme de développement propre (MDP, Protocole de Kyoto) pour les PVD**

****REDD et REDD+ Réduction des émissions dues à la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD) et pour aider à la conservation des stocks existants de carbone forestier, à la gestion forestière durable et à l'accroissement des stocks de carbone forestier (+) dans les pays en voie de développement.**

Objectifs du MDP pour les PVD

Le MDP permet aux Pays Développés d'obtenir des crédits de réductions d'émission, un accès à de nouveaux marchés, par le biais d'une approche volontaire financière et environnementale.

Pour les Pays en Développement, cela permet de disposer de ressources financières nouvelles, de favoriser la création d'emplois

Le MDP doit apporter un **transfert de technologies vertes**, une amélioration de l'efficacité énergétique (baisse des coûts, diminution de la dépendance aux combustibles fossiles) et de l'environnement local (amélioration de la qualité de vie).

Par le biais de cette politique climatique, les pays du Sud apportent leur contribution à des projets de Développement Durable.

Inégalités aggravées par la mise en œuvre du MDP

- Ce dispositif s'adresse d'abord aux pays émergents plus aptes à garantir les investissements des pays industrialisés que les pays les plus pauvres.
- La Chine vient en tête des projets financés , tandis que l'Afrique n'a qu'un nombre très faible de projets.
- L'engagement des pays du Nord n'a rien de philanthropique pour aider les pays du sud dans un développement plus soutenable.
- Les projets les mieux adaptés au pays sont rarement prioritaires (le solaire en Afrique) pour des raisons qui tiennent aux politiques des firmes ou des Etats du Nord.
- Le mécanisme peut s'avérer contre-productif à long terme, il n'incite pas les pays à adopter des politiques climatiques ambitieuses.

REDD Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation

Initiative transnationale mise en place en 2008 et coordonnée par l'O.N.U., le R.E.D.D. programme de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts, a pour objectif de lutter contre le réchauffement climatique provoqué par les émissions de gaz à effet de serre dus à la déforestation.

Problèmes posés par le REDD (réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt)

- La REDD consiste à **rémunérer les PVD** lorsqu'ils réduisent la déforestation. Mais cette politique a des effets indésirables : des sorte de chantage des pays qui souhaitent être payés pour ne pas détruire leurs forêts. La biodiversité comme la forêt puits de carbone, sont devenues des sources de subventions et d'aides diverses pour les pays du sud.
- Difficultés pour surveiller mes modes de gestion. Aides octroyées parfois pour le contraire de l'objectif initial
- Qui touche l'argent? L'Etat? Ou les acteurs de terrain ? (Les gros propriétaires ou les paysans) ?

Questions autour de l'économie

- Capitalisme ou non ?
- Durabilité faible ou durabilité forte
- Croissance ou décroissance ?
- Conceptions différentes dans les pays riches et dans les pays pauvres ou émergents

Libéralisme et DD

- Le développement durable est apparu dans une période de désindustrialisation et de financiarisation, de remise en cause de l'Etat. Le **libéralisme** a pour objectif de renforcer la compétition entre les territoires, de soutenir les plus efficaces, les territoires gagnants(inégalités)
- Comment concilier développement durable et économie libérale, source accrue d'inégalités sociales et spatiales.

Durabilité faible et durabilité forte

- Durabilité faible, substitution d'un produit par un autre.. Mais est-ce toujours possible ? Dans le système capitaliste.
- Durabilité forte, usage sobre des ressources.
Proche de la décroissance , hors du système capitaliste.

La décroissance

- Une politique de décroissance : réduire voire supprimer le poids sur l'environnement des charges qui n'apportent aucune satisfaction.
- La remise en question du volume des déplacements d'hommes et de marchandises sur la planète,(...)(avec « relocalisation » de l'économie) ; celle de la publicité tapageuse et souvent néfaste ; celle de l'obsolescence accélérée des produits et des appareils jetables sans autre justification que de faire tourner toujours plus vite la mégamachine infernale (à savoir le système capitaliste) : autant de réserves importantes de décroissance dans la consommation matérielle » (...) ; et l'auteur poursuit : « **pour concevoir la société de décroissance sereine et y accéder, il faut littéralement sortir de l'économie** »

Serge Latouche (économiste de la décroissance)(travaux dans le Monde diplomatique, novembre 2003)

La décroissance (dans les PVD)

S. Latouche, souligne qu'« il y a dans la proposition qui part d'un bon sentiment – vouloir construire des écoles, des centres de soins, des réseaux d'eau potable et retrouver une autonomie alimentaire dans les pays en développement – un **ethnocentrisme ordinaire qui est précisément celui du développement** », lequel développement est récusé par l'auteur.

Décroissance par J M. Harribey

- J.-M. Harribey considère qu'il est « légitime de continuer à appeler *développement* la possibilité pour tous les habitants de la terre d'accéder à l'eau potable, à une alimentation équilibrée, aux soins, à l'éducation et à la démocratie ».
- Cet auteur considère que « l'amélioration du bien-être et l'épanouissement des potentialités humaines peuvent se réaliser hors de la croissance infinie des quantités produites et consommées, hors de la valeur d'échange, mais de la valeur d'usage et de la qualité du tissu social qui peut naître autour d'elle ».

Économie sociale et solidaire (cf loi 2014)

- Une réponse est peut-être dans l'ESS
- Ancienneté de l'économie sociale (coopérative, fondations, associations...)
- Economie solidaire plus récente, (mouvements altermondialistes) : don, troc, économie sobre, recyclage.
- On rejoint l'économie de fonctionnalité et l'économie circulaire.

Économie de fonctionnalité

- L'économie de fonctionnalité consiste à remplacer la notion de vente du bien par celle de la vente de l'usage du bien (location, autopartage, leasing, ventes fonctionnelles...)
- Il s'agit de créer une valeur d'usage la plus élevée possible pendant le plus longtemps possible, tout en consommant le moins de ressources matérielles et d'énergie possible.

Économie « circulaire »

- L'économie circulaire rompt avec le schéma traditionnel de production linéaire, qui va de l'utilisation d'un produit à sa destruction,
- Une logique de "boucle" est privilégiée , on recherche la création de valeur positive à chaque étape en évitant le gaspillage des ressources et en assurant la satisfaction du consommateur.
- L'économie «circulaire» vise à réduire notre consommation de ressources naturelles et ses impacts environnementaux.

DD et pays en développement entre développement et développement durable ?

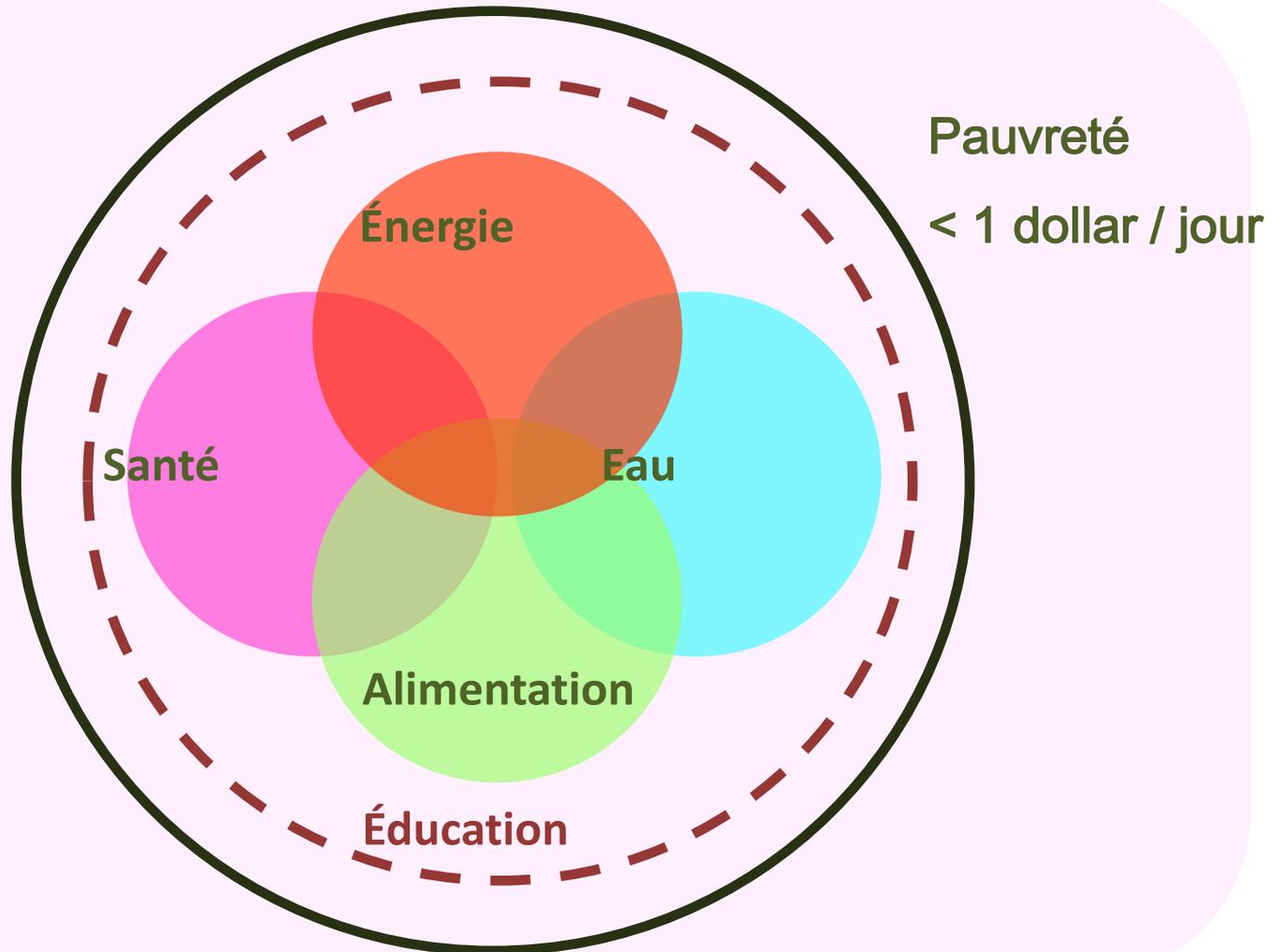
Les pays en voie de développement doivent-ils d'abord se développer (autrement dit augmenter leur croissance économique) avant d'accéder au développement durable ?

Le point de vue des pays du sud : le DD, « un luxe de riches ».

Questions autour du social

- L'équité, partage juste des ressources.
- Peut-on envisager le DD à l'échelle d'une ville, d'une région, d'un pays, de la planète alors que les inégalités et le mal développement sont criants?
- Comment atteindre l'objectif d'équité en même temps que les autres objectifs du DD ?
- Constat : augmentation depuis le sommet de Rio et depuis que l'on parle de DD, des inégalités entre les hommes (cf. la conférence du millenium à New York en 2000).

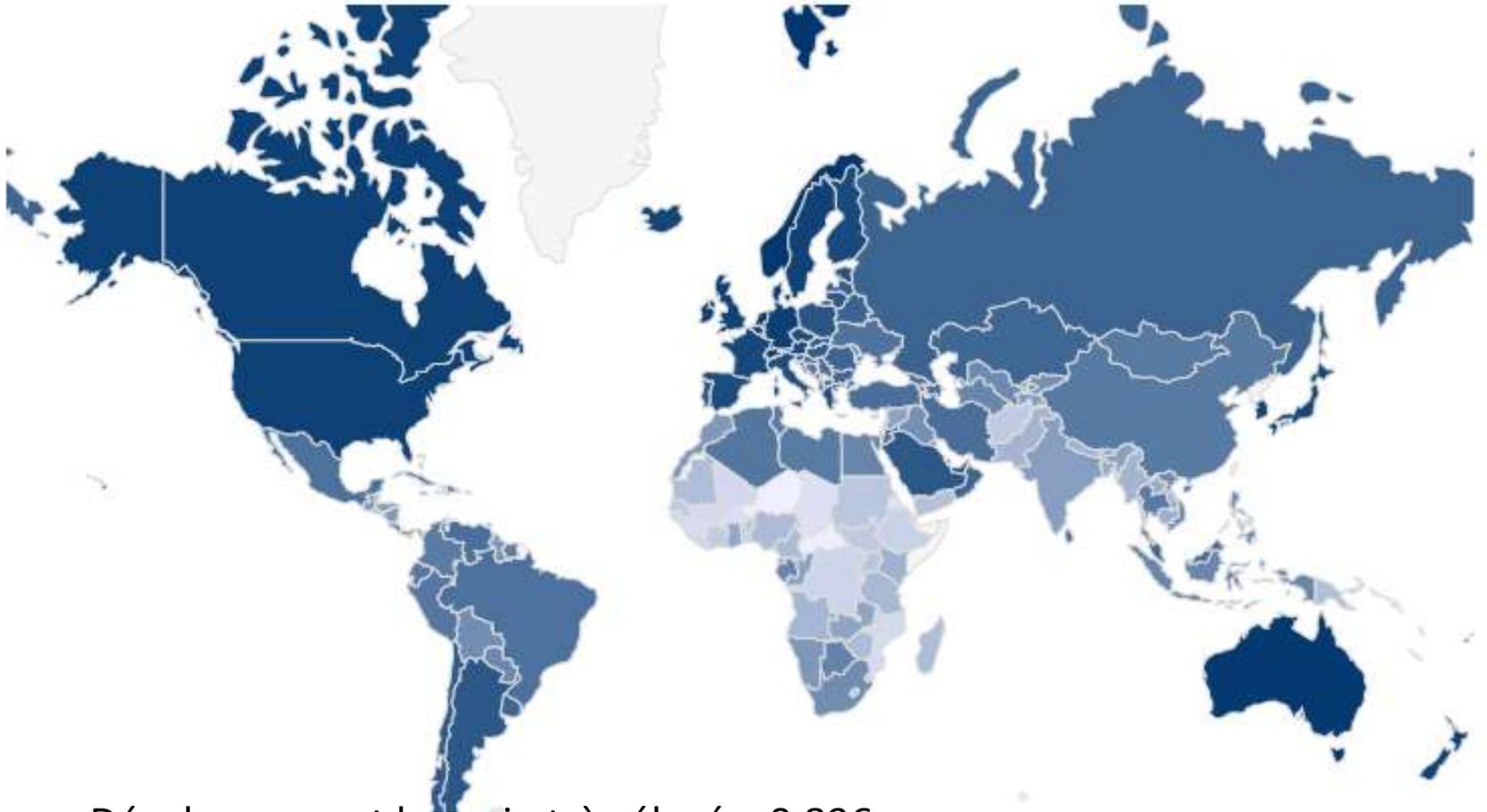
Les cercles de la pauvreté (moins de 1 dollar par jour, pour au moins 1 milliard de personne)



L'indice de développement humain (PNUD,) l'échec des politiques « durables » depuis 1992

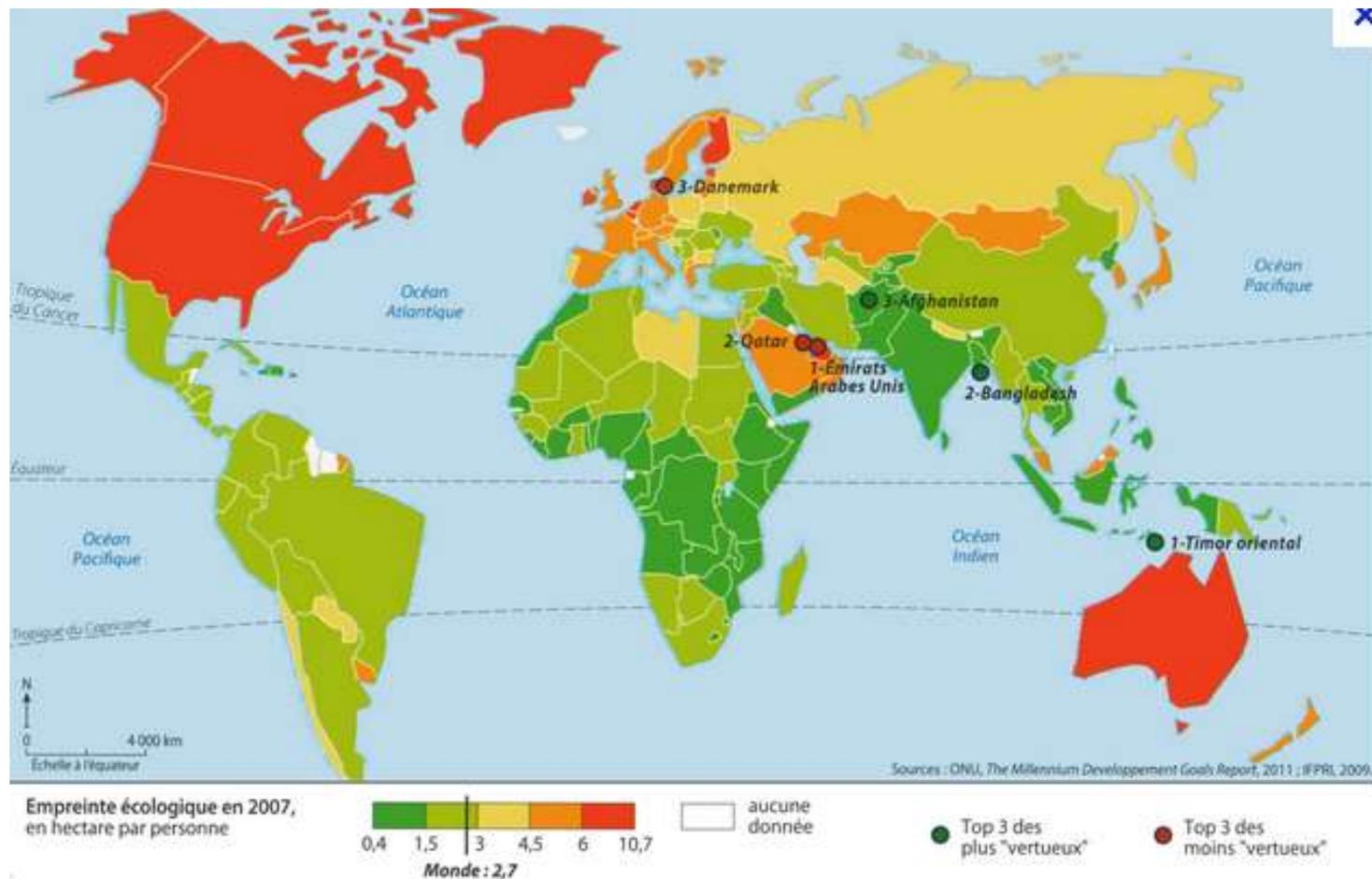
- On calcule l'IDH à partir du **PNB par habitant** (la production annuelle de richesses divisée par le nombre d'habitants)
- **L'espérance de vie à la naissance** (en années)
- Le **niveau d'études**, composé de la durée de scolarisation des adultes âgés de 25 ans et de la durée de scolarisation espérée pour les enfants d'âge scolaire (en années). L'IDH établit un minimum et un maximum pour chacune des variables, appelés balises.
- **La situation de chaque pays est indiquée avec un résultat compris entre 0 et 1.** Plus l'indice est élevé, plus la population du pays jouit d'un bien-être important.

IDH 2016 (PNUD)



- Développement humain très élevé 0.896
- Développement humain élevé 0.744
- Développement humain moyen 0.630
- Développement humain faible 0.505

Empreinte écologique



L'empreinte écologique

Cet indicateur mesure les surfaces biologiquement productives de terres et d'eau nécessaires pour produire les ressources consommées et pour absorber les déchets générés.

Lancé lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro (1992), il est notamment diffusé par le WWF.

Brazzaville, première ville pour l'empreinte écologique et pourtant! le manque d'eau, d'énergie... des raisons économiques et politiques

Brazzaville



construit en 1959, le château d'eau de ngangouani est l'un des deux seuls fonctionnels de la ville.



Faute de pression, l'accès à l'eau est virtuel.

Les statistiques, fondées sur le nombre de raccordements au réseau, n'ont pas de sens.



cliché G. Marchand 2006

cliché G. Marchand 2006

L'équité, définition

- L'équité territoriale, environnementale et sociale, intra- et intergénérationnelle : l'un des objectifs du développement durable.
- L'équité suppose la distribution **équitable** des coûts et des avantages du développement entre les riches et les pauvres et entre les générations. Elle implique que chacun ait la possibilité de satisfaire ses besoins fondamentaux.

Principe d'équité

- Selon le principe d'équité, les plus riches devraient contribuer beaucoup plus à la politique de durabilité que les pauvres, comme l'indique le principe défini à Rio sur les responsabilités communes, mais différenciées.
- Des dispositions devraient permettre l'accès de tous aux biens communs, ce qui nécessite d'établir des tarifs progressifs pour ces biens, au lieu de les faire payer au prix fort par tous. L'évolution la plus récente ne va pas dans le sens de plus d'équité ; au contraire, les inégalités se creusent.

Origine de la notion d'équité environnementale

L'équité environnementale trouve ses racines dans la notion d'équité sociale développée aux Etats-Unis dans la lutte pour les droits civiques et contre les discriminations. Cette « *environmental justice* » est envisagée par des mouvements sociaux, qui dénoncent le fait que les populations pauvres sont les plus exposées aux risques naturels, technologiques, sanitaires et aux pollutions. Les populations défavorisées habitent le plus souvent les zones polluées ou à risques.

La difficile prise en compte du volet social

La manière de lutter contre ces inégalités pour atteindre l'équité sociale et environnementale n'est que rarement envisagée dans les approches du développement durable.

Autrement dit, les acteurs du développement durable (ONU, ONG) sont plus prompts à dénoncer les atteintes à l'environnement, à proposer des solutions de protection qu'à traiter les inégalités sociales.

Parfois même, les pratiques des grands organismes internationaux contribuent à accroître certaines inégalités (gestion de l'eau...)

Le DD, nouvelle géopolitique mondiale

Le développement durable est-il finalement une nouvelle manière « d'habiller » le système capitaliste et la mondialisation ?

Ou est-il le fondement d'une nouvelle géopolitique mondiale avec notamment des financements de plus en plus importants fournis par les pays riches aux pays en développement pour les aider à mieux gérer l'environnement ?

Le DD, une adaptation du système capitaliste libéral ?

Le DD résulte d'un double mouvement, la récupération d'une critique écologique jugée trop radicale, et la volonté de contrôle par des opérateurs privés du processus de production des normes, sans remettre en cause leur logique de développement et de profit.

Il apparaît après la chute du communisme. Il consacre le capitalisme libéral avec quelques normes environnementales.

Objectifs du DD, réaffirmés en 2015

- « Transformer les vies tout en préservant la planète ». Telle est l'ambition des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles que les 193 Etats membres des Nations unies ont déclaré à New York, vouloir atteindre. Ces ODD prennent la relève des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) que, en 2000, les Nations unies s'étaient engagées à atteindre en 2015
- Six « éléments essentiels » des ODD universels : la dignité, l'humain, la prospérité, la planète, la justice et les partenariats.

Un nouveau programme mondial pour éradiquer la pauvreté d'ici à 2030 et poursuivre un avenir durable adopté à l'unanimité par les 193 Etats membres des Nations Unies (2015).

 **OBJECTIFS**  DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'utopie des ODD incantatoires

Les ODD évoquent un catalogue à la Prévert où aucun sujet n'a été oublié (diviser par deux le nombre de décès dans les accidents de la route...), où les objectifs trop vagues (combattre le crime organisé...) le disputent aux promesses hasardeuses (assurer 7 % de croissance par an dans les pays les moins avancés) et où nombre de cibles pour lesquelles une date d'échéance a été fixée paraissent inaccessibles dans les délais envisagés compte tenu des dynamiques actuelles.

Aucune réflexion de fond sur les inégalités croissantes

- L'approche du DD n'est pas fondée sur une analyse des raisons des inégalités : le commerce inégal, la financiarisation échevelée, les pertes en biodiversité. Les ODD relèvent d'un unanimité angélique (« un pacte universel qui nous rassemble tous »), développé au sein du système des Nations unies.
- Les ODD sont politiquement compatibles avec une mondialisation inégalitaire, sous réserve d'en corriger quelques excès.

Autres sources de controverses

Questions scientifiques et éthiques autour des sources

- Surfaces forestières ? Déforestation ? Désertification? Faim et mortalité ? Aspects climatiques...
- Sources internet, média.
- Sources issues des ONG, des grands organismes internationaux , des grands industriels (lobbys).

Manipulations fréquentes. Les questions autour du DD doivent faire une place à l'incertitude.

Déforestation et chiffres sur la forêt !

- La terre compte 10% de plus de forêts qu'on ne le pensait il y a encore quelques mois. Une forte sous-estimation de la couverture forestière des régions sèches est à l'origine de cet oubli (revue Nature, 2017)(en 1990 surface forestière: 4 milliards 128 millions d'hectares, 31,6 %de la superficie mondiale des terres)
- la couverture forestière mondiale s'établit désormais à 4milliards 357 millions d'hectares.

Idées reçues sur le Sahel, le Sahara...(cf média..)

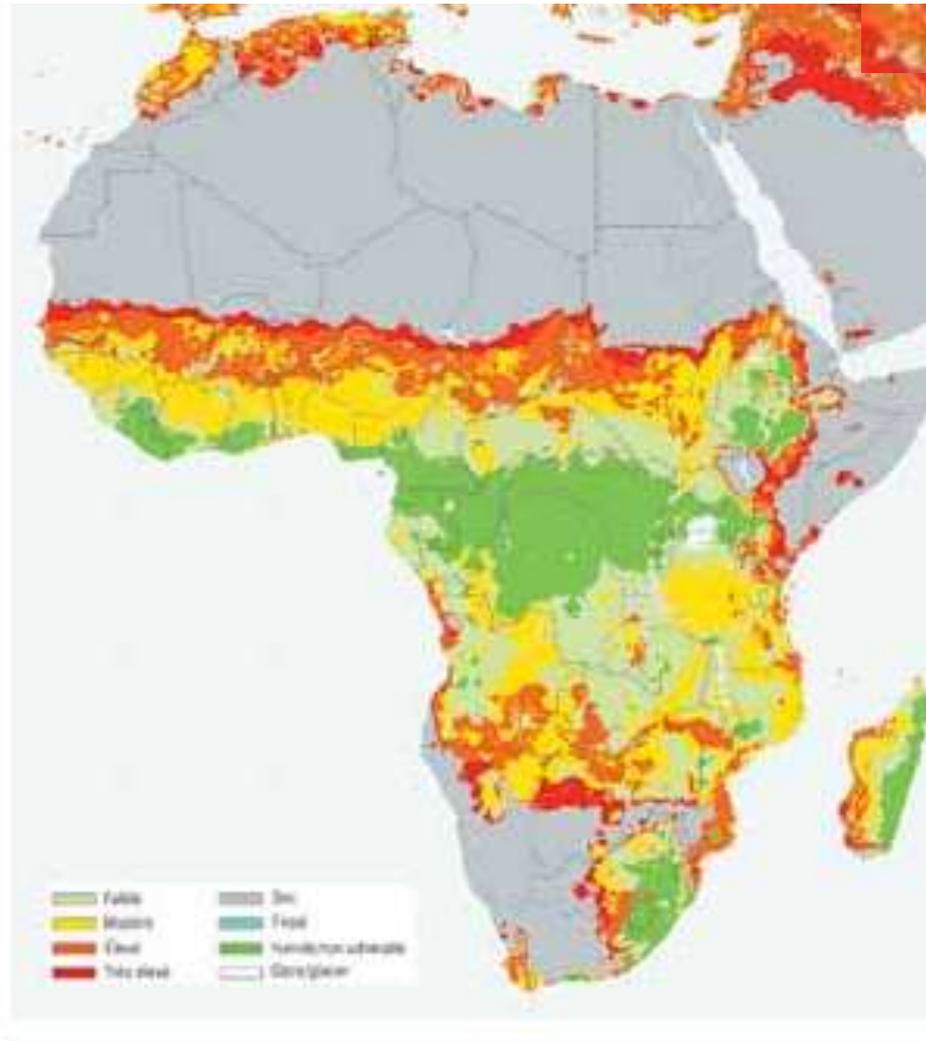
- Quand le désert avance, le monde meurt
- Le Sahara est parfois perçu comme une sorte de maladie qui gagnerait les zones voisines.
- Une mer de sable serait en train d'envahir le Sahel
- Avancée du désert parfois chiffrée, 5,5 km par an !
- La désertification : avancée naturelle du désert sur les terres productives, liée aux variations climatiques à long terme que connaît la planète
- Des migrations climatiques au Sahel liées au réchauffement

Approche dramatisée, catastrophiste et fausse

Discours sur la désertification

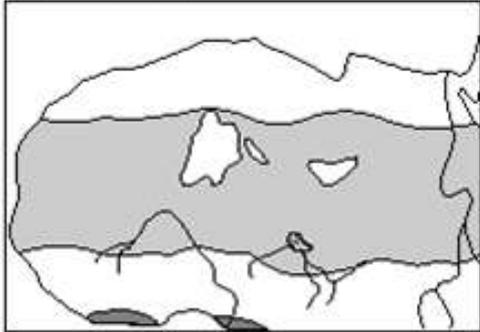
- Plus de 100 définitions, un processus en cours, un état...le rôle du climat, le rôle de l'homme....notion appliquée à l'ensemble des sols de la planète, d'où discours catastrophistes....systématiques.
- La bordure sud, le Sahel : pendant les périodes humides rétraction du désert et au contraire descente de sa limite vers le sud quand l'aridité s'affirme. Il y a 16 000 ans par exemple le désert était plus vaste , des dunes ont existé alors 450 km plus au sud que leur limite actuelle. La Sahel actuel était alors incorporé au désert. Les sables occupaient le cours du Sénégal et du Niger.
- Le désert recule il y a 12 000 ans, retour de l'humidité, des lacs sont nombreux.
- Retour de l'aridité vers 4500 .
- Noter donc des **rythmes naturels d'aridité et d'humidité. Nécessité de temps longs pour conclure à des évolutions importantes**

Le Sahara et ses marges (le sahel au sud)



Fluctuations climatiques lors des 18 000 dernières années

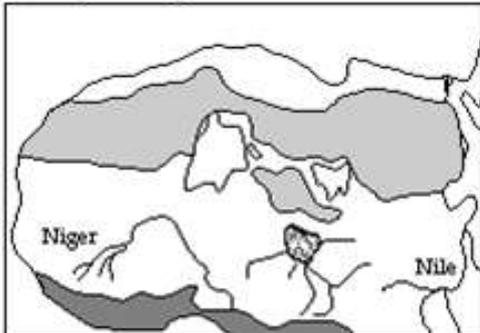
18,000 years ago



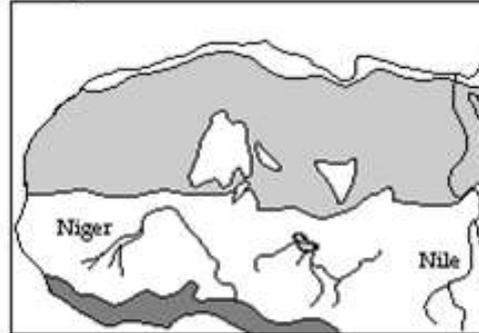
8,000 years ago



2,000 years ago



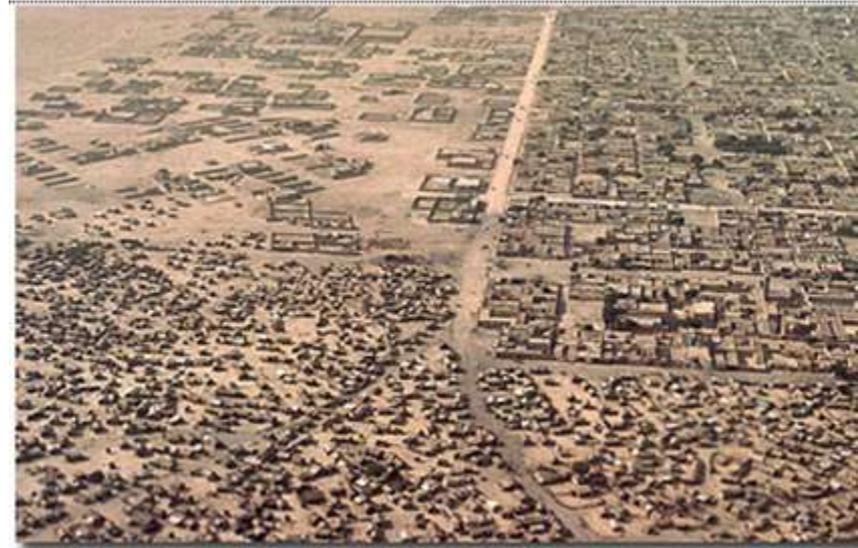
today



 Lake Chad

 Desert

 Rainforest



Ensemblement de Nouakchott



Source: B. Messerli, Geographic Institute of the University of Berne, Switzerland

Ce qu'est la désertification

La désertification : processus lié aux activités humaines, aggravé par les facteurs climatiques (discours privilégie une ou l'autre des explications selon le but poursuivi)

Le processus de désertification est essentiellement dû à :

- des facteurs anthropiques liés aux usages mal adaptés des ressources naturelles (déboisement, surpâturage, surexploitation des terres arables, etc.).
- des facteurs climatiques (déficit pluviométrique, températures élevées, insolation forte, forte variabilité pluviométrique normale dans ces régions) Probablement situation aggravée par les changements climatiques à venir.

Il ne concerne que les espaces semi-arides. **Il doit être envisagé en termes de réversibilité ou d'irréversibilité.**

Approches très négatives des actions humaines à discuter : catastrophisme

On n'évoque jamais les aspects positifs des actions des sociétés sur l'espérance de vie, la mortalité infantile, la santé...la qualité accrue de l'eau dans bien des espaces du territoire, la qualité de vie en ville par rapport à la situation du XIXème notamment et des espaces urbains très pollués....ce n'était pas mieux avant!

La catastrophisme (même éclairé cf. J.P. Dupuy) est-il efficace ?

Le DD du global au local, questions d'échelle

- Le DD entre approche globale (ONU, ONG..)et locales, peut-on toujours concilier les deux ?
- Echelles locales, réunions très nombreuses (COP 21 par exemple) s'agissant du climat, de l'eau, de la population, des villes, de la biodiversité...
- Coût très élevé, intérêt pour faire prendre conscience. mais efficacité très faible car peu de conclusions juridiquement contraignantes.

Le rôle parfois ambigu des ONG

- Intervention des grandes ONG (Greenpeace, WWF, UICN, Sierra Club, Nature Conservancy...) pour l'introduction des grandes sociétés (BP, Coca Cola, Lafarge....) dans le Dow Johns Sustainability Indexes DJSI.
- le DJSI en compte environ 300 (meilleure évaluation des performances sociales et environnementales) (sur 3000) Adidas, McDonald, Unilever, Société Générale, engie,..., BP est sorti du DJSI en 2010 (marée noire dans le Golfe du Mexique).
- Les ONG peuvent privilégier les **retombées financières** des relations avec Rio Tinto Coca Cola... au détriment de la cause qu'ils affirment pourtant défendre. Conflits d'intérêt.
- Démocratie et ONG ?

WWF et les entreprises (D. Bourg, A. Grandjean, T. Libaert)

Les entreprises partenaires de WWF

Caisses d'Épargne

Champion

Carrefour

Gaz de France

Castorama

Lafarge

Lafuma

Monoprix

Nestlé

Olympia

Pierres et Vacances

Tetra Pak

Unibail

Universal

DD, des questions et des savoirs transversaux, grande difficulté, tout le monde sait tout sur tout....!

- La montée des préoccupations environnementales a favorisé le **croisement de savoirs issus de** différents domaines de connaissance : expertises scientifiques ou juridiques en relation avec la santé ou les technologies...
- **Expertises difficiles aujourd'hui, réfléchir à la position de l'expert (rôle des réseaux sociaux, des médias..)**
- Prise de décision doit tenir compte des principes de précaution et de responsabilité et d'un principe de reconnaissance de la légitimité des savoirs citoyens.

Ce que n'est pas le développement durable

- Un modèle unique de gestion des ressources et des territoires, une sorte d'approche géopolitique mondiale clé en main...
- des approches sectorielles trop souvent employées pourtant peu efficaces, éparpillement des savoirs
- Des réponses en termes exclusifs de protection de la nature.
- Des réponses en termes de « y-a-qu'à »
- Des modèles issus des pays riches prêts à être appliqués partout, notamment dans les pays des Suds

Deuxième partie

Le développement durable, une démarche opérationnelle.

L'importance de l'échelle locale, le rôle du citoyen

Le DD « local » de nouvelles approches qui mettent en œuvre les grands principes

Le DD : renouveler les modes d'action, en application des grands principes globaux.

- Economie d'énergie, (écoconstruction..), réduction des rejets de GES
- commerce équitable
- Responsabilité sociale et environnementale des entreprises
- Outils d'action territoriaux
- Rôle des réseaux sociaux pour dénoncer, échanger informations...

DD, approches locales

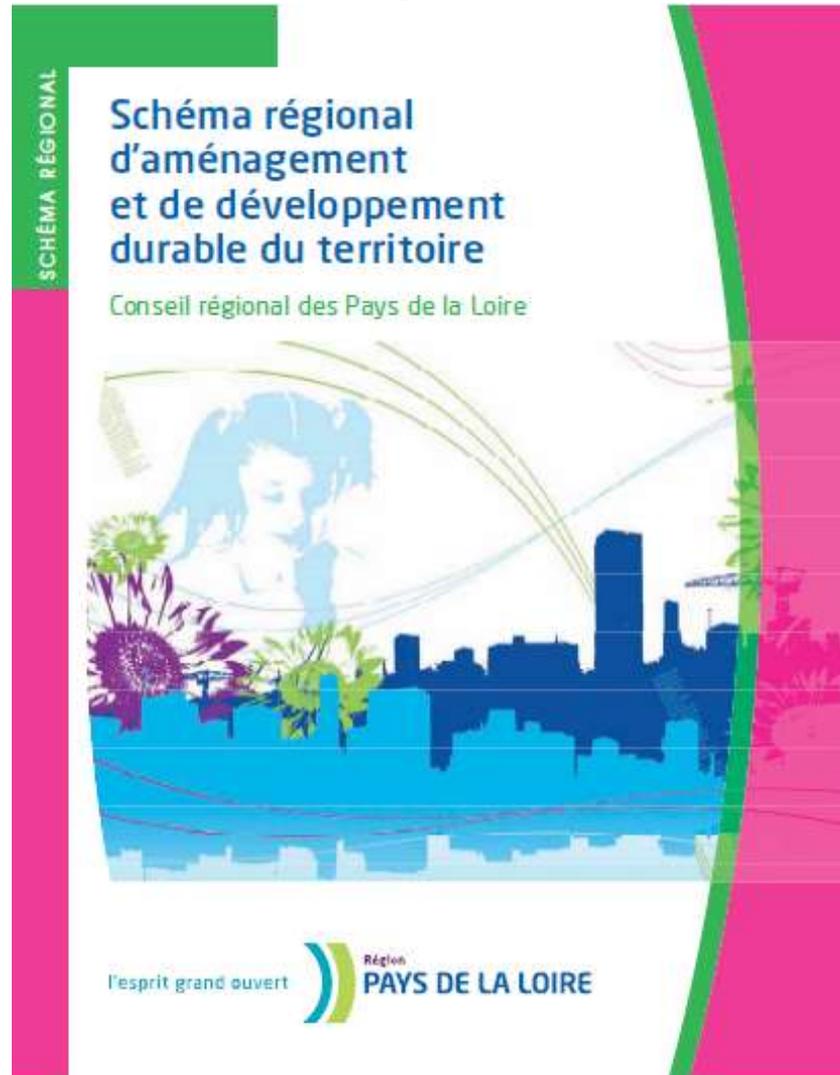
- Déclinaison des grands principes globaux à l'échelle locale.
- *Intégration du DD dans les politiques d'aménagement de l'espace.
- *Formation des citoyens (explication des questions de DD notamment à l'Ecole).

Modalités de mise en œuvre du DD dans les pays riches (Europe)

- Des directives transposées en lois et réglementations (sur l'eau, la qualité de l'air, la gestion des risques, la protection de la nature, les risques...)
- Mis en œuvre **d'agenda 21**, régionaux, départementaux, communaux, urbains, schéma régional d'aménagement et de développement durable, schéma régional climat, air, énergie...
- Intégrer le DD dans les PLU (PADD)
- Mise en œuvre de normes, HQE, ISO...(pour la construction...

Implication des acteurs politiques, des entreprises, des agriculteurs, des citoyens.

Exemple : la Région et le DD. S R A D D E T (loi Notre Nouvelle Organisation Territoriale de la République Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires



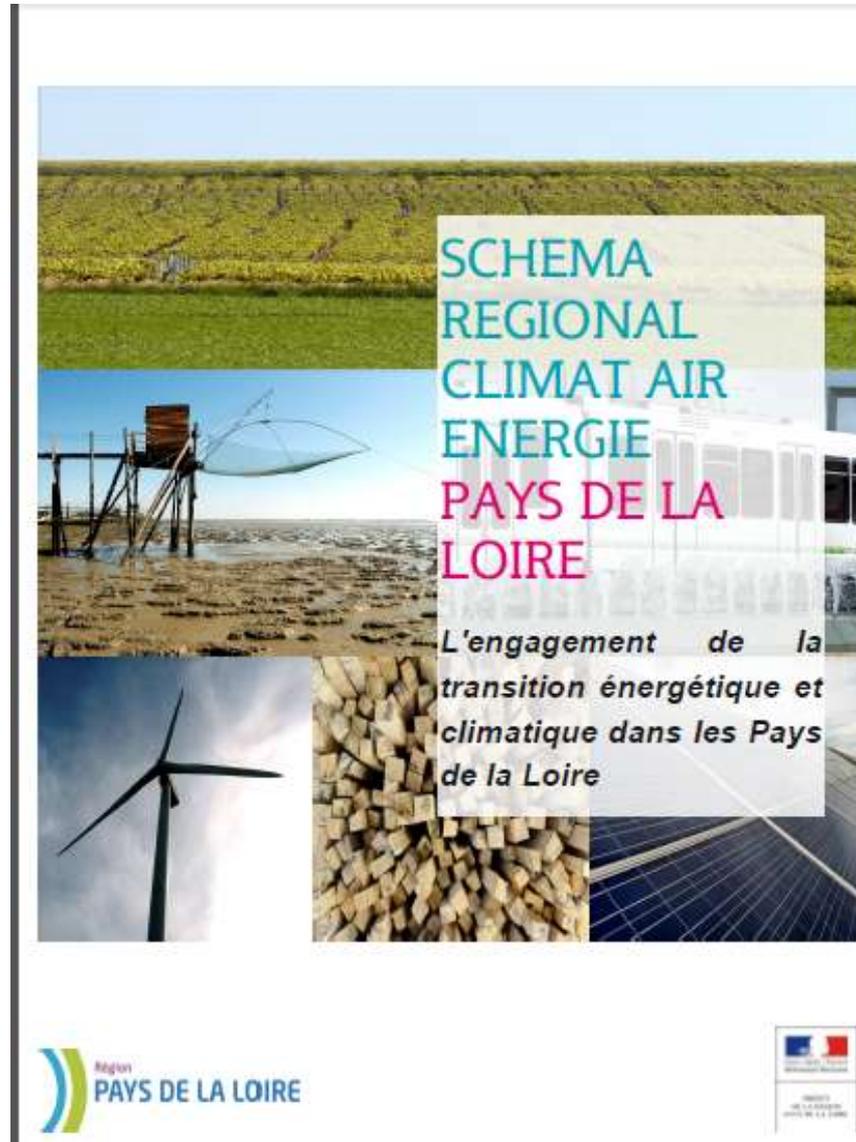
Charte régionale du DD

La Région Pays de la Loire a construit, en partenariat avec le Comité français pour le développement durable (Comité 21) et l'ensemble des acteurs locaux investis, la Charte régionale du développement durable.

Schéma régional de cohérence écologique

- Le schéma régional de cohérence écologique des Pays de la Loire a été adopté par arrêté du préfet de région en 2015
- Les trames vertes et bleues (TVB) : maintenir ou reconstituer un réseau pour que les espèces animales et végétales circulent ; assurent leur survie.

Schéma régional climat, air, énergie, SRCAE adopté en 2014



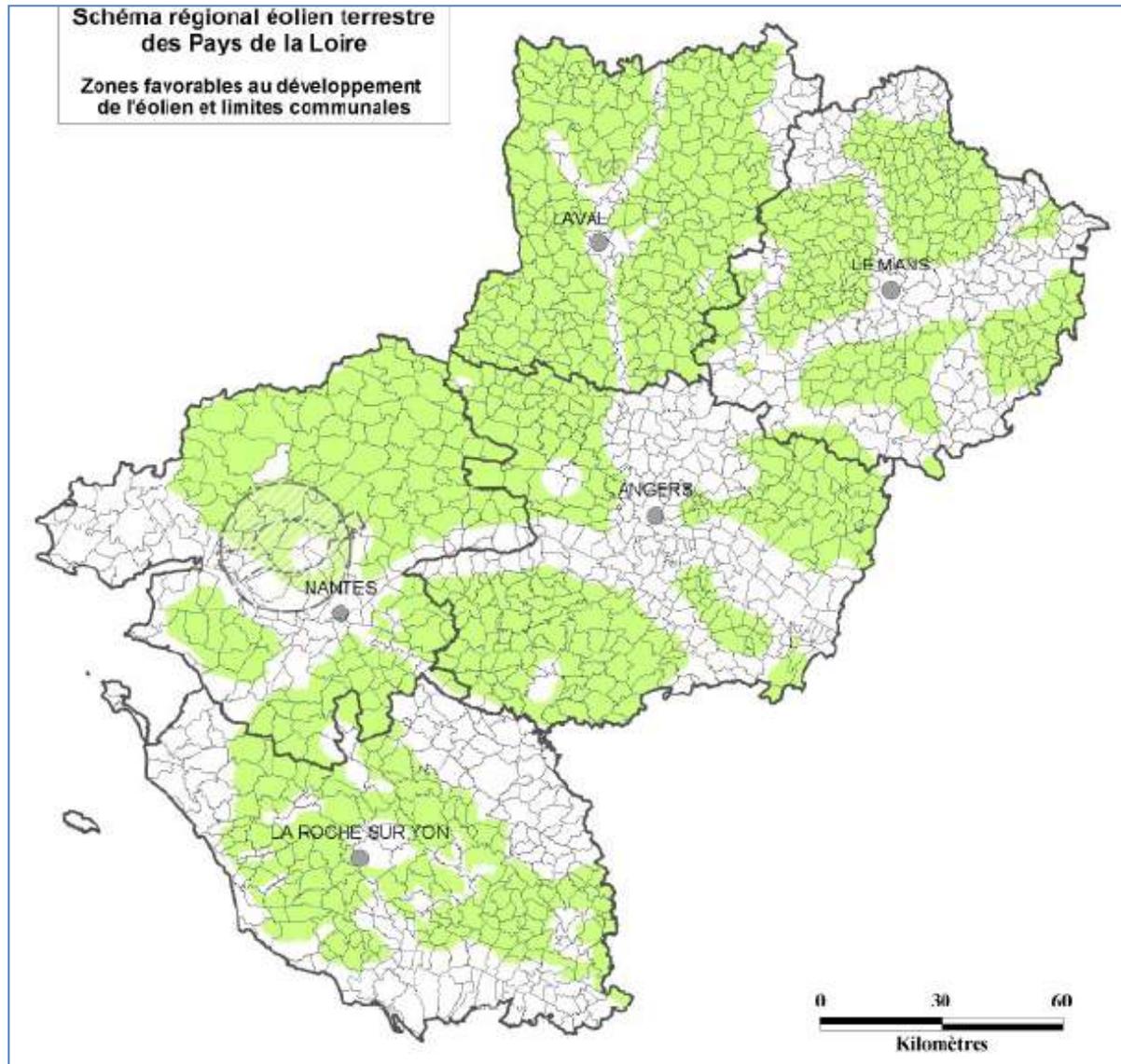
Objectifs du SRCAE Pays de la Loire pour 2020

Consommation inférieure en 2020 de 25% par rapport à 2008, ce qui nécessite notamment la rénovation d'un logement individuel sur 2.

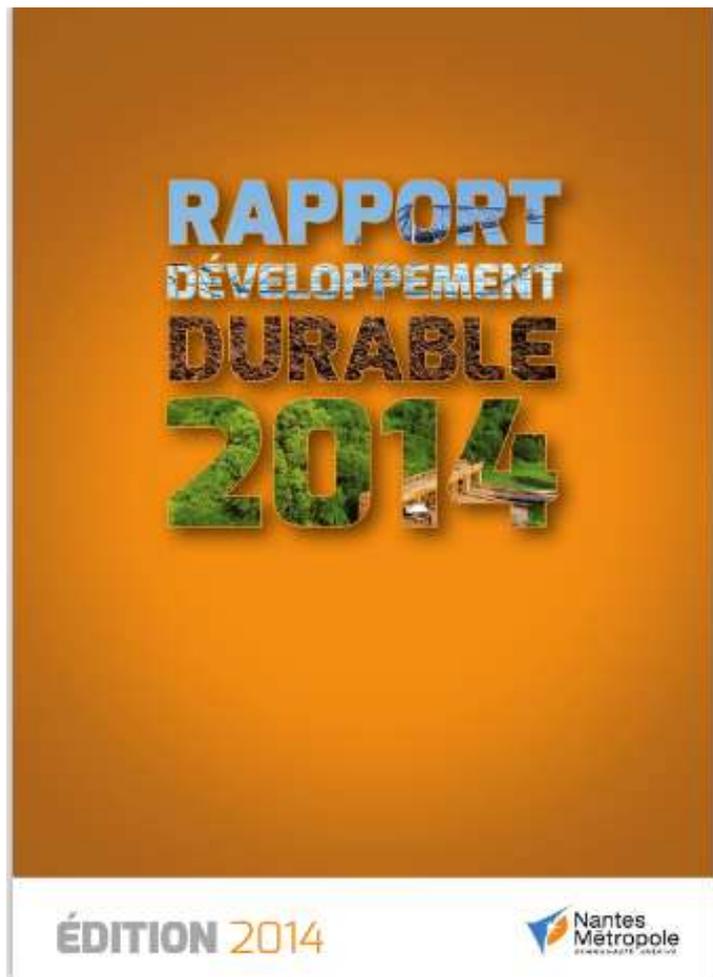
Diminution de 35% des GES par rapport à 2008

SRCAE, Schéma régional éolien pays de Loire,

zones favorables au développement de l'éolien



Rapport développement durable 2014, Nantes métropole



Nantes métropole, objectifs en termes de DD

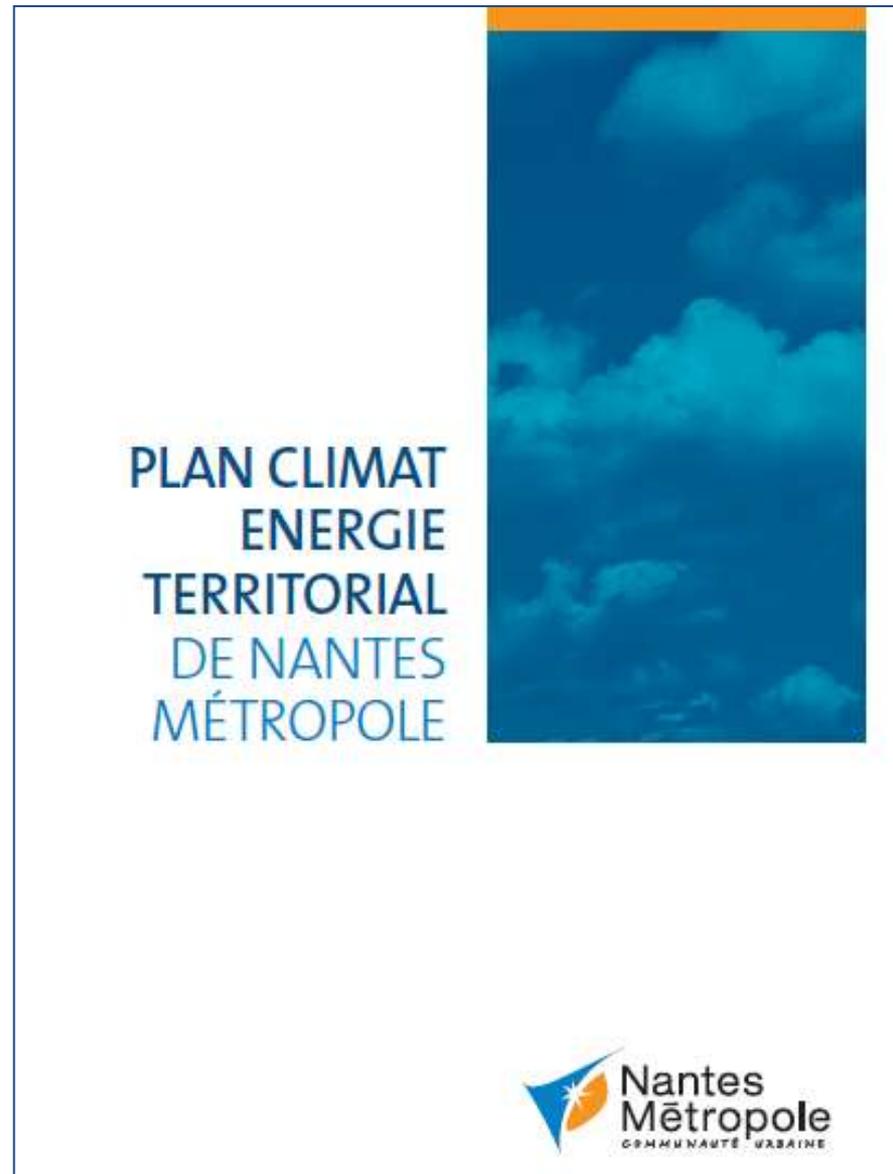
1. Préserver le climat et les milieux , vers une transition écologique (biodiversité)
2. Urbanisme et mobilités durables (logements...)
3. Solidarité et coopération nationale et internationale
4. Développement économique durable (ESS)
5. Mobiliser tous les acteurs pour l'avenir du territoire

<http://www.nantesmetropole.fr/pratique/environnement/rapport-sur-le-developpement-durable-73035.kjsp>

Trame verte de la DTA « Estuaire de la Loire »
Directive Territoriale d'Aménagement (DTA), (2006)
planification stratégique des priorités d'actions de l'État à
horizon 20-25 ans.



Nantes Métropole, Plan climat énergie territorial, PCET



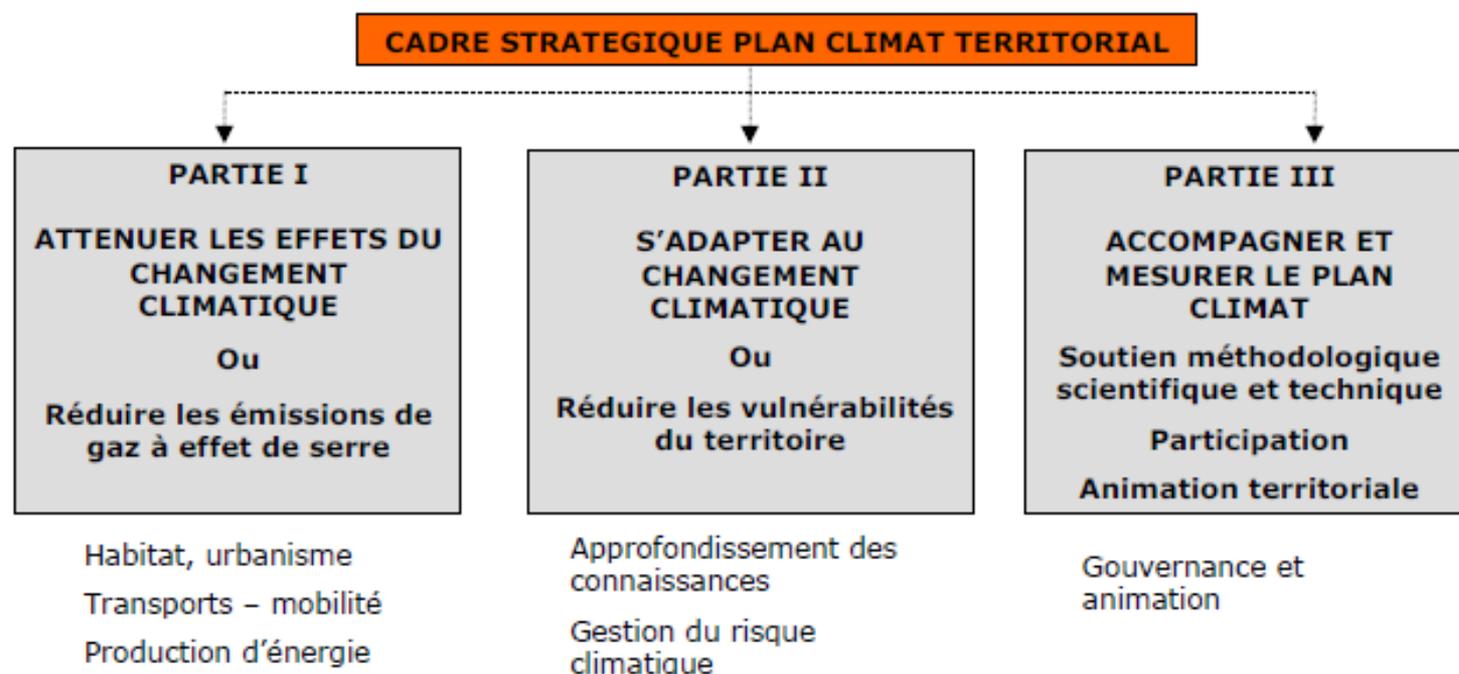


Cadre stratégique du Plan Climat Territorial Horizon 2025

Définition d'une feuille de route, le cadre stratégique, adopté au conseil communautaire du 9 mars 2007

La cadre stratégique vise à:

- identifier les politiques publiques concernées par des mesures d'atténuation et d'adaptation
- définir les potentiels de réduction de CO2 par politiques et par type d'action
- esquisser le dispositif d'accompagnement, d'animation et d'évaluation



Plan de déplacement urbain

PRQA, plan régional de qualité de l'air

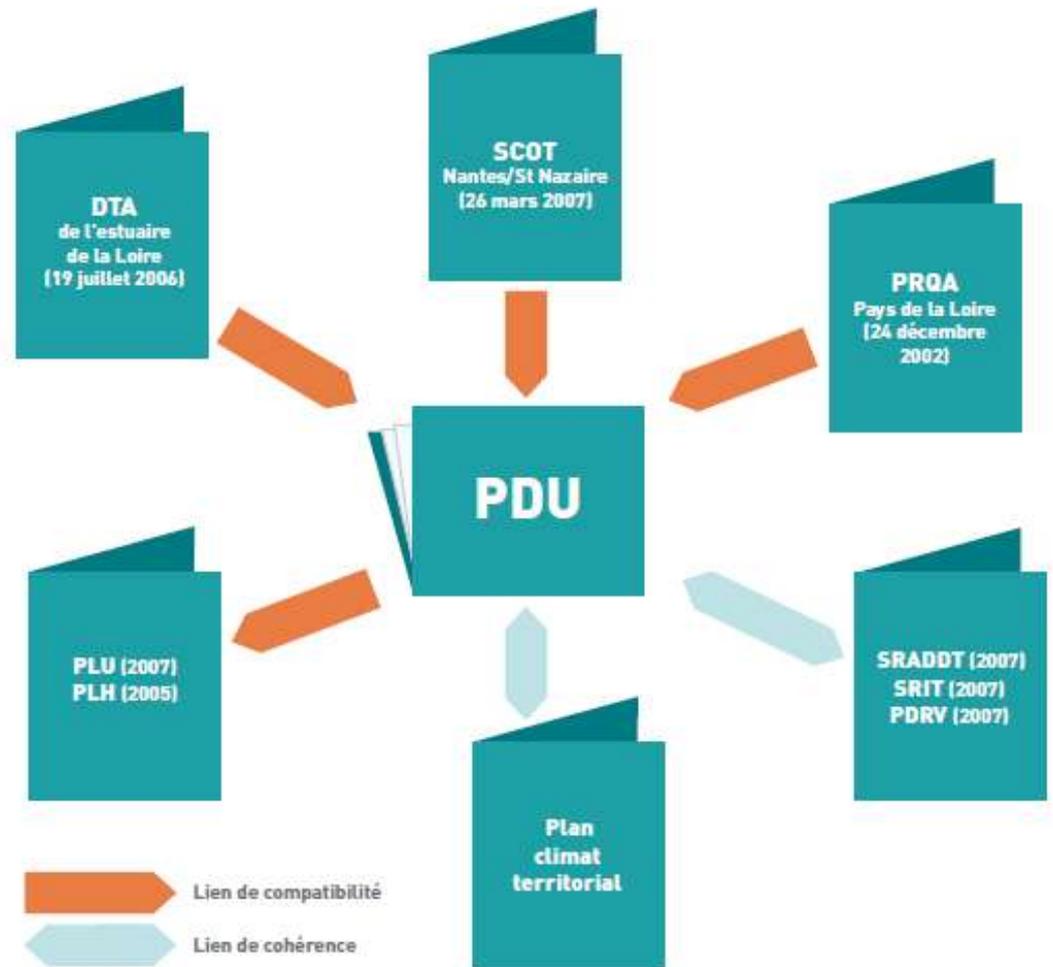
PLU, plan local d'urbanisme

PDRV, plan de déplacement régional des voyageurs

PLH, programme local d'habitat

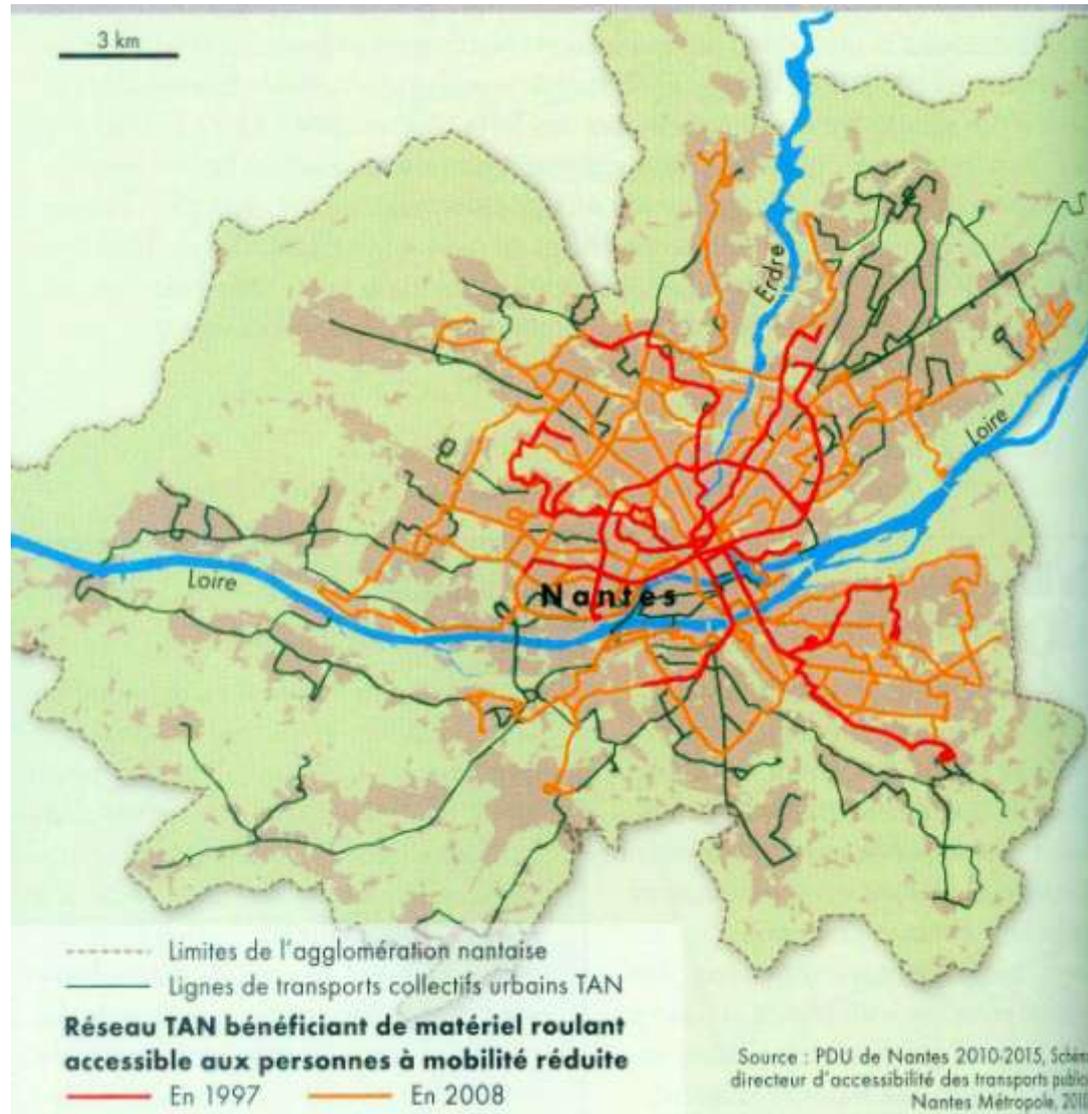
SRIT schéma régional des infrastructures et des transports

SCOT schéma de cohérence territoriale



http://www.nantesmetropole.fr/deliberations/co_20101018/Annexeco_18_10_10_18_01.pdf

Circulation douce à Nantes



5 coulées vertes relient les parcs urbains aux grands espaces naturels de la métropole nantaise :

Nord - Le grand parc de l'Erdre 450 ha

Est en ouest - le grand parc ligérien 100 ha et le parc de Chézine 50 ha

Sud-le parc de Sèvre 40 ha



Promenade de Sèvre
Sèvre



Promenade de la Botardière
Erdre



Promenade de l'Erdre
Erdre



Marais urbain de Malakoff
Malakoff



Promenade du Cens
Erdre



Promenade de Loire
Loire



Parc des Dervallières
Chézine



Promenade des Renards
Erdre

Ile de Nantes, éco quartier de la Prairie au Duc

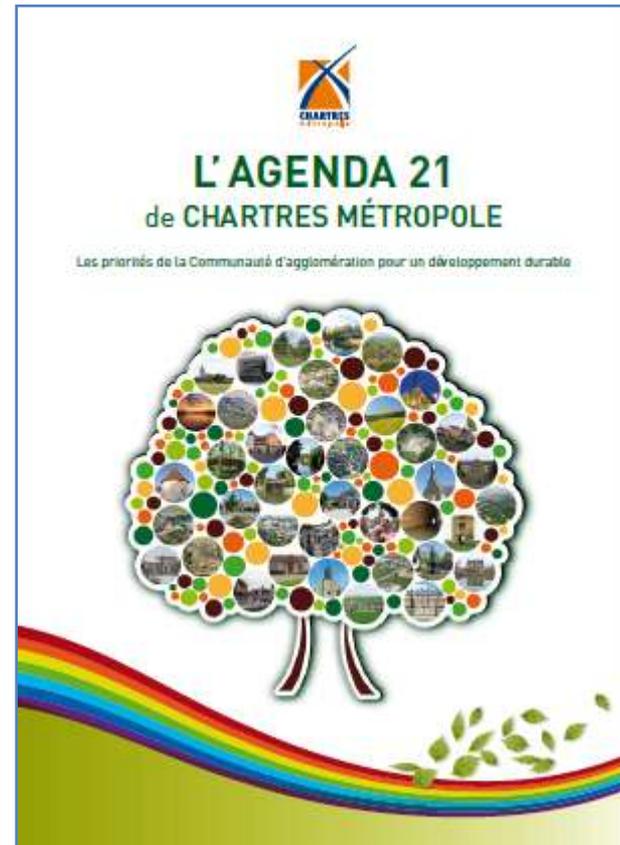
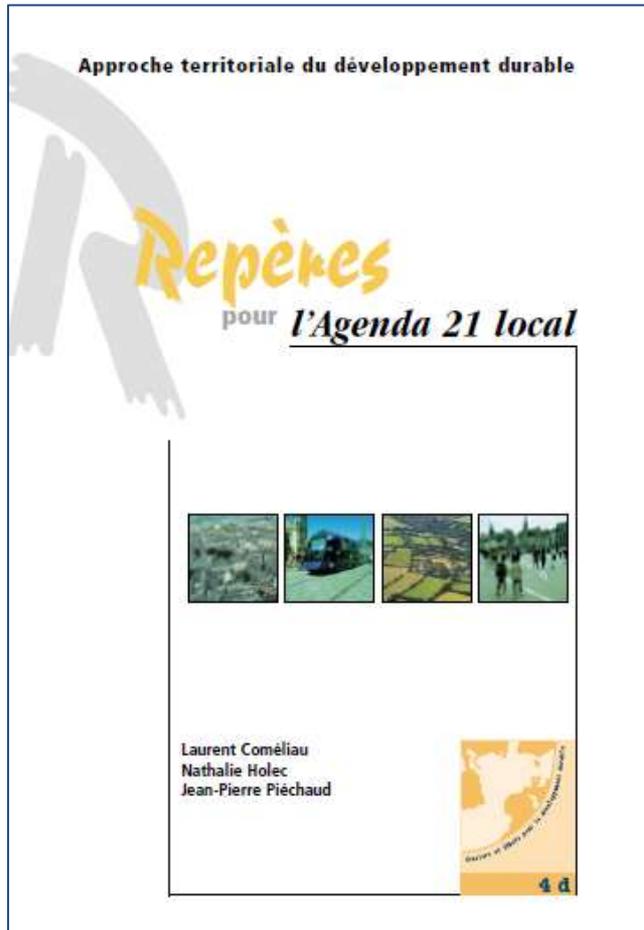


La gestion intégrée

Foisonnement de doctrines de gestion intégrée (accompagnées de *guidelines*, soutenues par des conférences internationales) qui font référence et qui structurent l'action publique :

Gestion intégrée des territoires, Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), Gestion intégrée des zones côtières (GIZC), Gestion durable des forêts....

Agenda 21 local - Chartres



http://www.chartres-metropole.fr/fileadmin/user_upload/documents/responsable/developpement_durable/agenda_21/Responsable_developpementdurable_agenda21.pdf.pdf

1

Renforcer la performance
énergétique des transports
et de l'habitat

2

Améliorer le cadre de vie à
travers la préservation des
ressources et des milieux
naturels

3

Promouvoir une qualité de
vie fondée sur la solidarité et
ouverte sur l'avenir

4

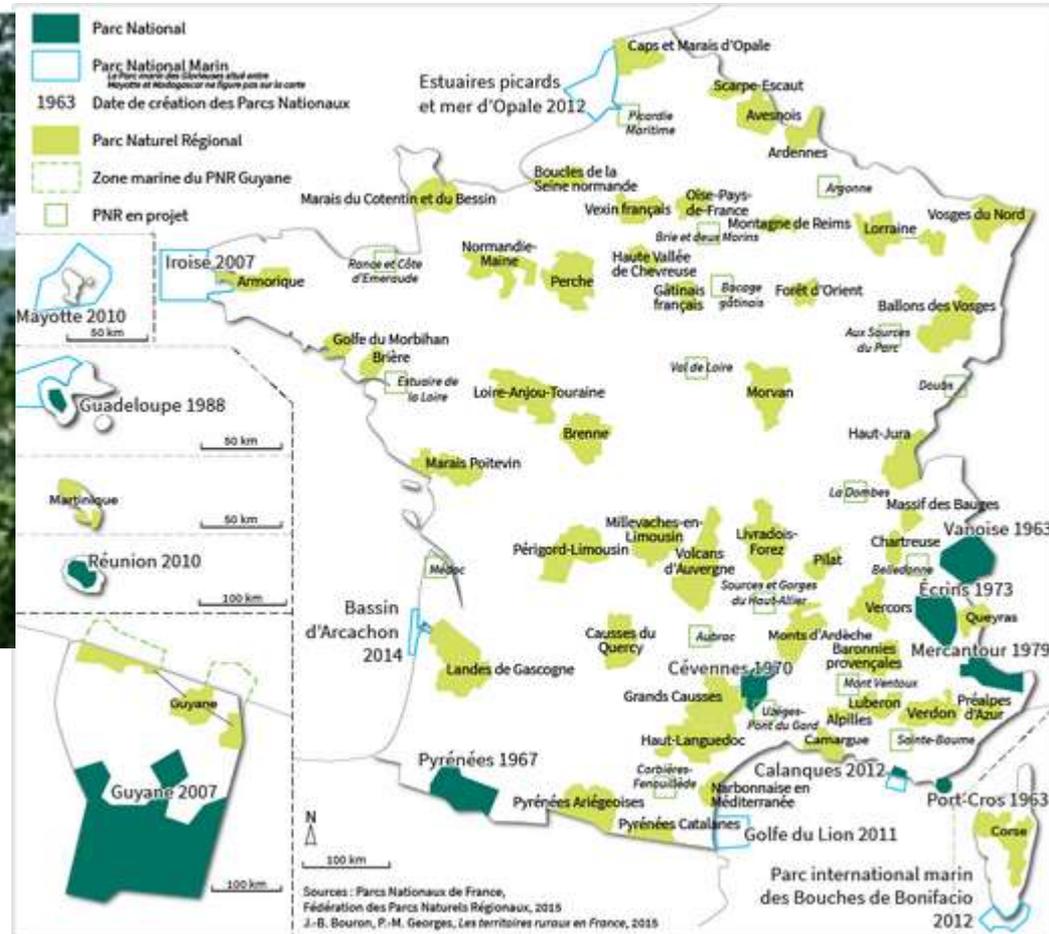
Allier excellence économique
et responsabilité socio -
environnementale

5

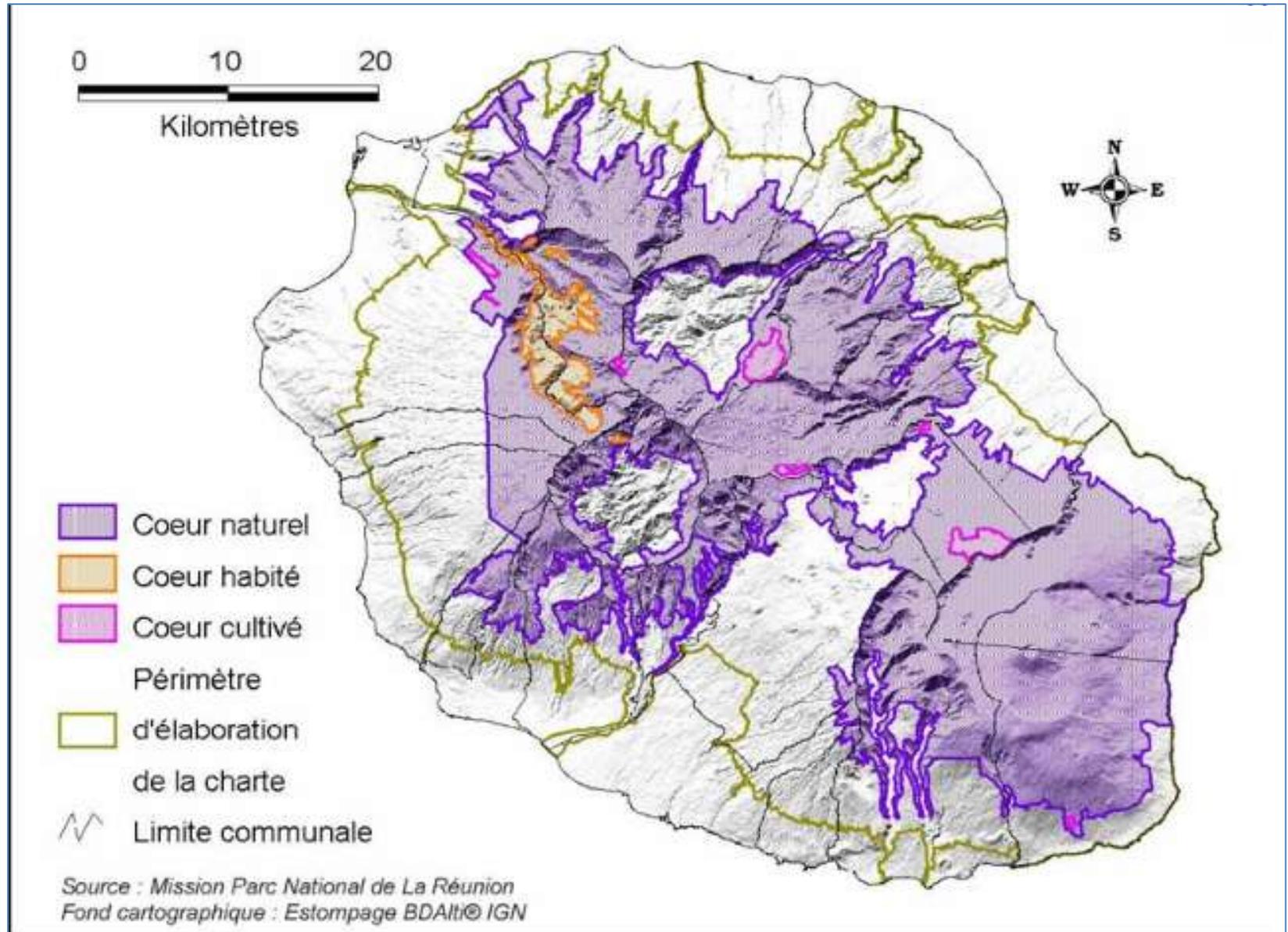
Chartres Métropole, acteur
du changement

Protection de la nature : les parcs

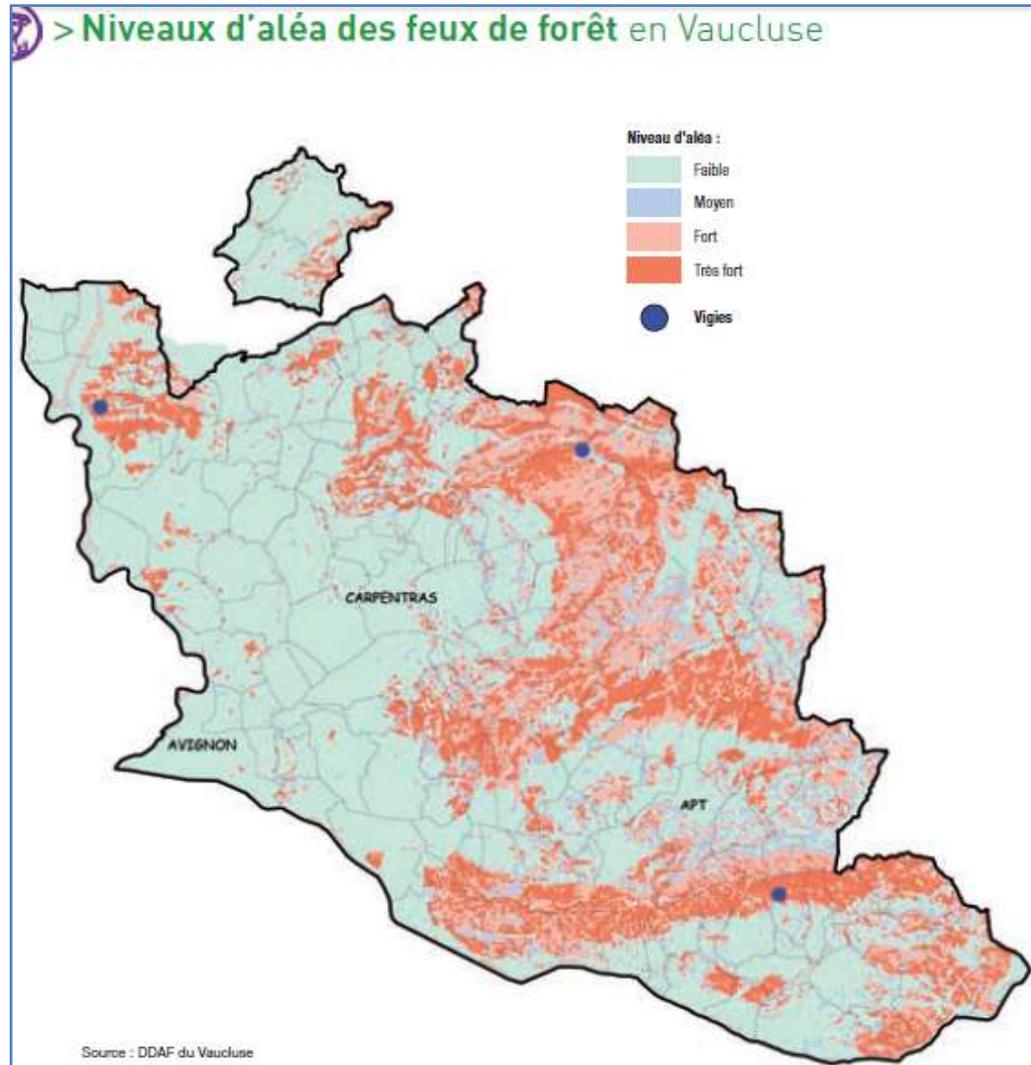
Parc régional du Luberon



Parc national de la Réunion



Gestion des risques : incendie de forêt, exemple du Vaucluse (DDRM)



Les éco-quartiers

Les 5 piliers d'un écoquartier

1 Habitations

Construire des logements économes en énergie, utilisant des énergies renouvelables (solaire, éolien, etc.).

2 Déplacements

Marche à pied, vélo, transports en commun doivent être privilégiés et les voitures garées à l'extérieur du quartier.

3 Déchets

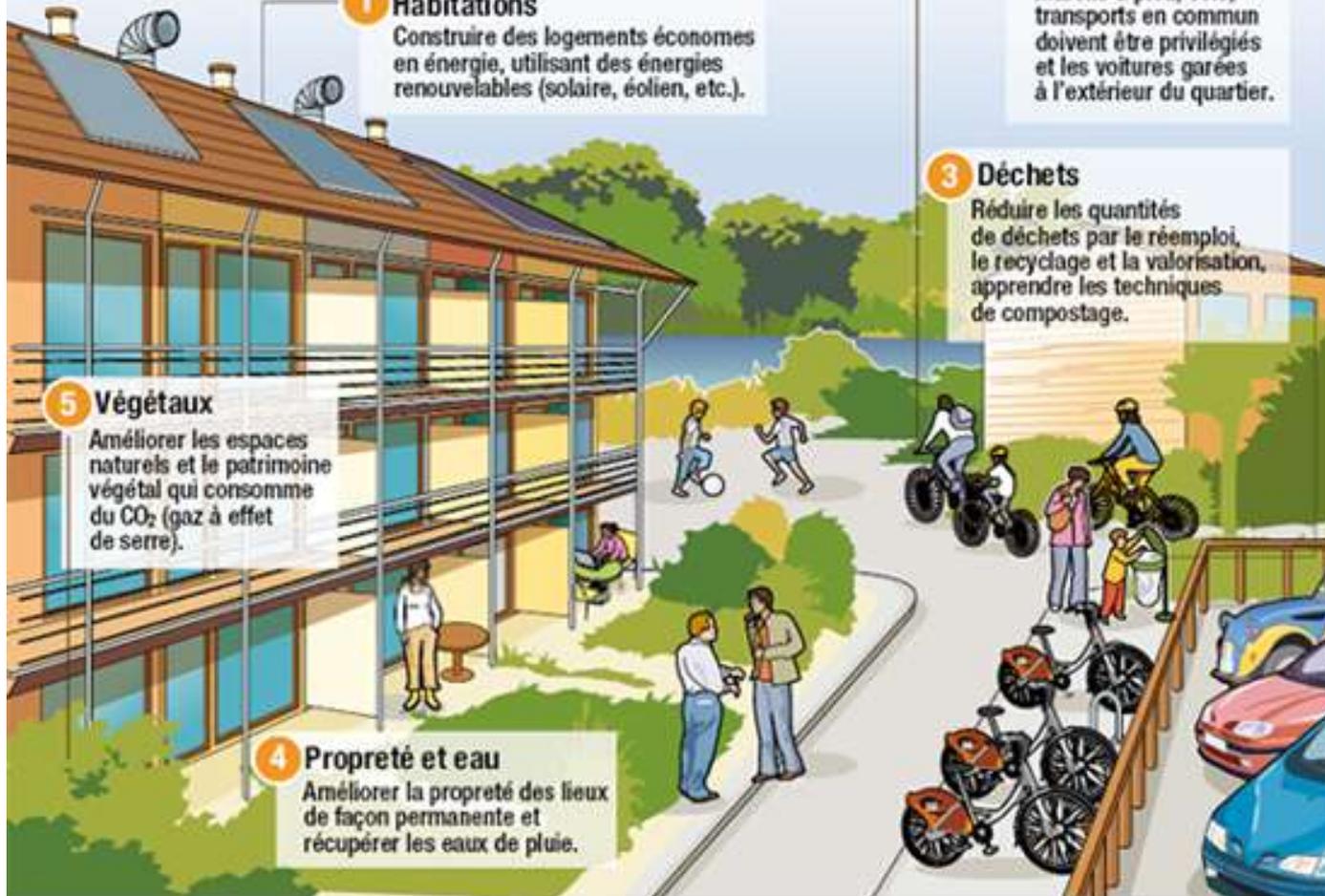
Réduire les quantités de déchets par le réemploi, le recyclage et la valorisation, apprendre les techniques de compostage.

5 Végétaux

Améliorer les espaces naturels et le patrimoine végétal qui consomme du CO₂ (gaz à effet de serre).

4 Propreté et eau

Améliorer la propreté des lieux de façon permanente et récupérer les eaux de pluie.



L'eau dans un eco-quartier : une nouvelle



Postdam, Berlin. Station de traitement des eaux grises au milieu d'une douve de stockage des eaux pluviales

Photo : PUCA-CERTU
Voyage dans l'Europe des villes durables

L'eau dans un eco-quartier



Malmö. Promenade dans la roselière qui permet de dépolluer le site ancien.

Photo : PUCA-CERTU
Voyage dans l'Europe des villes durables

L'éco-quartier de Bonne à Grenoble



L'éco-quartier de Bonne, Grenoble



Des résultats dans les pays riches (Europe)

- Diminution globale des pollutions
- Meilleure qualité de vie en ville (éco-quartiers, TVB...)
- **Mais encore des progrès à faire : pollution agricole, gaz à effet de serre, inégalités sociales croissantes, gaspillage.**
- Ces choix ont des coûts mais une économie « verte » est à développer, ainsi qu'une économie circulaire et l'économie Solidaire et sociale
- Une nécessaire volonté politique basée sur une éthique du partage, de l'équité pour que chacun puisse faire un pas vers le DD est indispensable (cf. nécessité de fournir des aides pour la réduction des usages domestiques d'énergie).

Gouvernance, participation du citoyen, des positions opposées

- Pour certains héritiers de l'écodéveloppement, une approche autogestionnaire demande la diminution du contrôle de l'État, l'autonomie de la gestion locale, la fixation locale des normes, le rejet des situations compétitives en favorisant des négociations entre acteurs et en privilégiant le lien social.
- D'autres relevant d'un courant libéral défendent la diminution des dépenses publiques, le développement du secteur privé et du droit de propriété sur les ressources, favorisant les échanges entre acteurs et entre secteurs dans une logique de coordination proche de celle du marché.

La situation des pays pauvres et émergents(cf. IDH)

- Des pays encore éloignés du DD (pauvreté, inégalités)
- Problèmes
 - alimentation
 - santé
 - éducation notamment des filles
 - qualité de l'environnement (maladies parasitaires, paludisme...mais aussi pollutions, déchets, eau..)

Le DD perçu comme un luxe de riche. Refus du droit d'ingérence du Nord vers le Sud.

Les déchets à Mopti



Photographie : E. Dorier-Apprill

Le Caire et les déchets



Photographie : E. Dorier-Apprill

L'eau domestique dans les PVD

Près d'1,1 milliard d'êtres humains vivant dans les pays en développement n'a pas accès à une quantité minimale d'eau salubre.

Comment y remédier?

Cette situation est-elle due à la nature ? Au gaspillage ?
Ou à d'autres causes ?

Des millions de femmes passent jusqu'à 4 heures par jour à collecter de l'eau.

Latrines sur lagune (Cotonou)



Cliché G. Bouvier

Circulation et pollution à Cotonou



Pollution à Pékin hiver 2014



Le centre-ville de Pékin (Chine) plongé dans un épais nuage de pollution, le 15 janvier 2014. (THOMAS BAIETTO / FRANCETV INFO)

Pollution à Pékin hiver 2014 (en plein jour)



Des inquiétudes concernant les pays du sud, où est le DD ? (d'après E. Dorier)

- Poursuite de la croissance urbaine a rythme rapide en Asie et en Afrique (sans développement économique dans le cas de l'Afrique)
- Retrait des pouvoirs publics des secteurs de l'eau et assainissement,
- Dégradation de la salubrité dans les quartiers informels,
- Dans les pays pauvres, prédominance des solutions individuelles de mauvaise qualité pour l'habitat, l'eau, l'assainissement
- Impact de la baisse du coût des véhicules automobiles individuels sur la circulation urbaine et la pollution ?

Rapports N/S et DD

- Les relations Nord-Sud d'un nouveau type sont justifiées par une nécessaire équité environnementale, les pays du nord ont pollué, rejeté des GES depuis plusieurs siècles. Les PVD sont victimes des changements induits par les rejets des GES au même titre que les pays anciennement pollueurs.
- Mais, on l'a déjà souligné, le DD n'est-il pas aussi une nouvelle façon pour les pays riches de s'ingérer dans les pays du sud pour en prélever des ressources et étendre leur zone d'influence ?

CONCLUSION : le DD pour une vie meilleure

- Nécessité de dépasser les seuls constats dramatiques ou dramatisés, d'éviter le passéisme, « c'était mieux avant ».
- **Les limites au DD sont plus aujourd'hui les conflits (les guerres), la « guerre » économique que des aspects naturels.**
- Le DD c'est une prise de conscience de la nécessité de pratiques citoyennes(rôle de l'éducation), c'est un avenir meilleur pour chaque homme de la planète. c'est plus d'équité. Mais le chemin risque d'être long...

Quelques éléments de bibliographie

- BŒUF G., 2012 qu'est-ce que la biodiversité, quels sont les mécanismes de son érosion? Annales des Mines
- CHEVASSUS-AU Louis B., SALLES J. M., PUJOL J. L., 2009, *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes, contribution à la décision publique*, La Documentation française, « Centre d'analyse stratégique », Paris.
- DEPRAZ S., 2008 Géographie des espaces naturels protégés. Colin, coll. U.
- DESCOLA P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris.
- DORIER-APPRILL E., 2006 Ville et environnement. Paris SEDES
- SABOURDIN E., 2013 La réciprocité homme-nature et les dérives de son abandon revue du Mauss
- VEYRET Y., ARNOULD P. 2007 Atlas des développements durables. Autrement
- VEYRET Y., LAGANIER R., SCARWELL, H-J. 2017, L'environnement, Colin coll. Cursus.

MERCI

